

NOTE : DIMENSIONS APPROXIMATIVES
 REVITALISATION PLACE DE L'ACADIE
 Plan d'ensemble

Echelle : 1:500

PROPOSITION AVEC RESTRUCTION VOLET CONDOMINIUMS,
 SOCIAL ET PRIVE, PARC LINEAIRE ET ACCES PIETONS



1399 Blvd. Desjardins O.
 Montréal, Québec H3T 2W7
 Tél. (514) 332-8233
 Fax. (514) 332-7484



DUMPELLA ASSOCIES ARCHITECTS
 4500 BOUL. DESJARDINS EST #207
 MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1Y6
 (514) 383-1888 - info@dumPELLa.ca
 www.dumPELLa.ca

Des espaces verts rassembleurs pour les places l'Acadie et Henri-Bourassa

Travail de planification des aménagements extérieurs
avec l'implication des résidents et des organismes du milieu
pour le projet de réaménagement des places l'Acadie et
Henri-Bourassa dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vicky St-Pierre
Stagiaire en urbanisme, Projet « Places en mouvement »
Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC) – Bordeaux-Cartierville
Été 2009

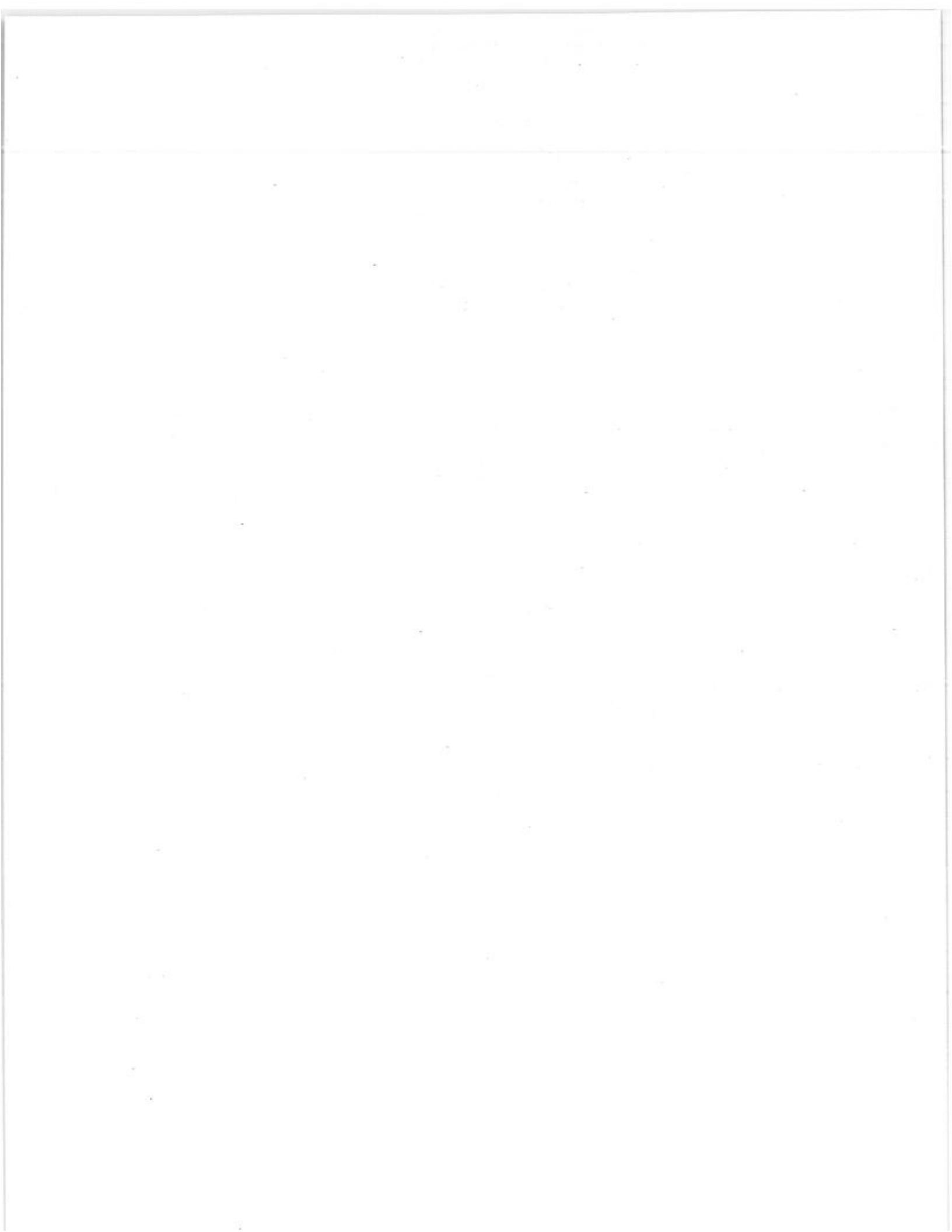


Table des matières

Introduction	1
Description du projet	2
Analyse du projet	4
Demandes et besoins	6
Détermination des objectifs	9
Propositions d'aménagement	13
Intégration du projet au quartier	21
Partenariats potentiels	26
Autres ressources	27
Conclusion	28
Bibliographie	29
Annexes	

Introduction

À sa création, à la fin des années '50 et au début des années '60, le complexe immobilier des Places l'Acadie et Henri-Bourassa était considéré huppé et les gens désiraient y habiter. Dans les deux dernières décennies, ce complexe a subi une rapide dégradation suite à un manque d'investissement dans la rénovation des bâtiments de la part du propriétaire. Le 15 avril 2008 a été annoncé que le promoteur Groupe Tyron, en collaboration avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), avait acheté tout le site. Selon eux, son redéveloppement devait passer par la démolition de presque la totalité des bâtiments.

La table de quartier, Conseil Local des Intervenants Communautaires (CLIC), accompagnée de plusieurs acteurs du milieu, élus, policiers, inspecteurs municipaux, pompiers, intervenants du CLSC et autres organismes communautaires, travaillent depuis 2000 avec les résidents de ce quartier sur différentes problématiques. Cette population, très multiethnique, était davantage vulnérable face aux conditions déplorable des logements causées par le propriétaire malveillant. De plus, le quartier vivait depuis quelques années des problèmes de criminalité, de pauvreté et d'isolement. Ces difficultés n'ont pas empêché que plusieurs résidents s'attachent au quartier.

Passé devant l'Office de consultation publique de Montréal en janvier 2009, ce projet est reconnu pour l'implication de ses nombreux résidents et de plusieurs organismes du milieu. Le rapport de l'Office recommandait, entre autre, que la participation des résidents et des partenaires se poursuive pour l'aménagement des espaces extérieurs du nouveau projet.

Ce travail est donc le fruit de rencontres avec de nombreux résidents, partenaires et professionnels qui ont voulu donner leurs opinions et leurs suggestions pour l'aménagement des espaces extérieurs des Places l'Acadie et Henri-Bourassa. Ce travail est divisé en deux parties. D'abord, une première partie décrit le projet et analyse les questions posées lors des consultations publiques ainsi que les suggestions provenant des rencontres effectuées dans le cadre de ce travail. Une deuxième partie porte sur quelques propositions d'aménagement des espaces extérieurs pour le nouveau projet et sur certaines propositions à la proximité du projet pour que le nouveau quartier s'intègre mieux à l'existant.

Description du projet

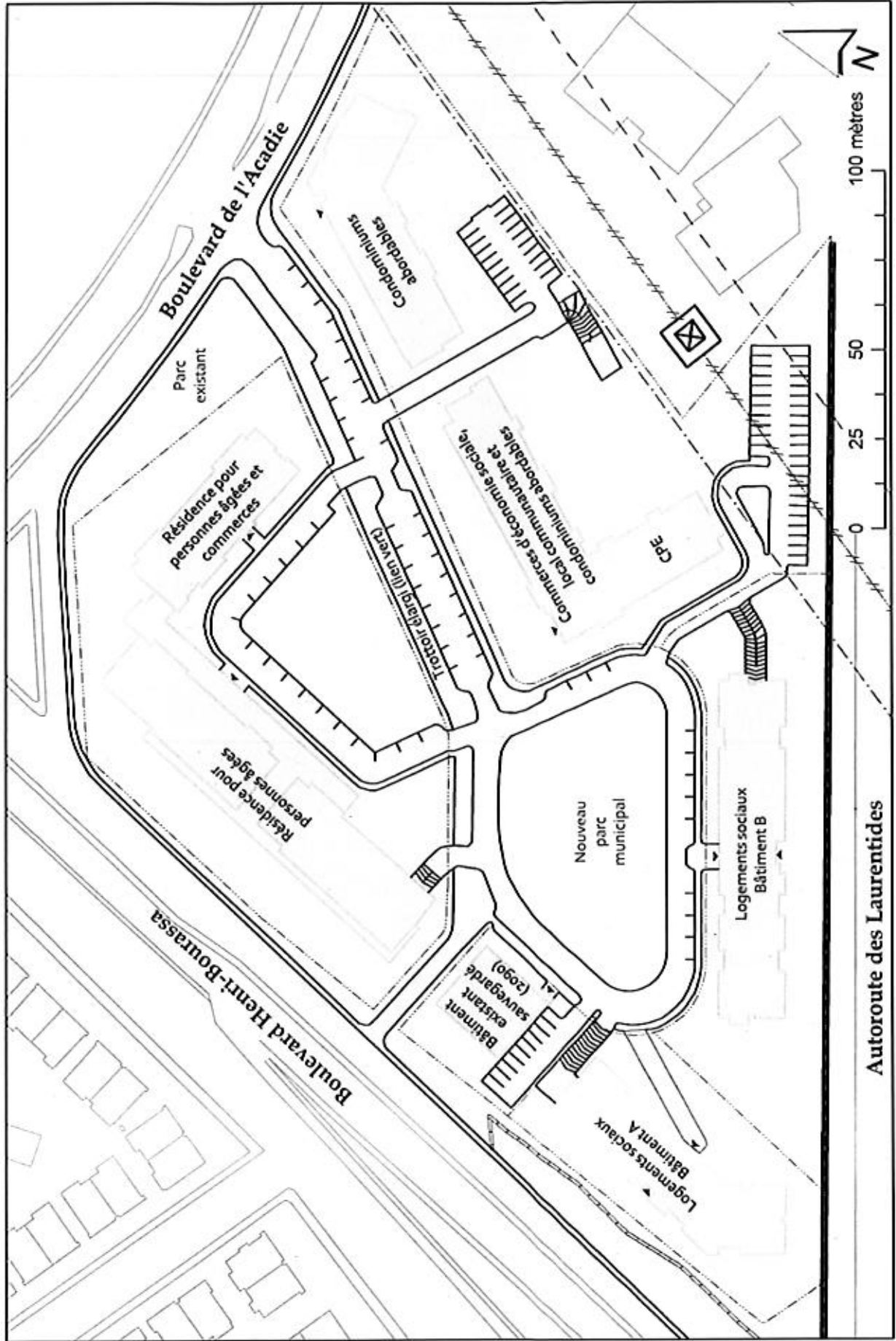
Le projet en chiffre :

- 48 000 m² de superficie pour le site (approximation)
- 223 logements sociaux (environ 200 enfants)
- 447 condominiums abordables (entre 400 et 500 enfants)
- 600 logements locatifs privés pour personnes âgées
- 840 m² d'espace commercial
- 1 local communautaire accessible à tous les résidents
- 70 places en centre de la petite enfance (CPE)
- 3 151 m² de superficie pour le nouveau parc de voisinage
- 261 m² de superficie pour le trottoir élargi traversant le site

Légende

	Bâtiment
	Limite des terrains
	Mur antibruit
	Pente du viaduc
	Ligne de transport d'électricité
	Limite de la servitude d'Hydro-Québec
	Pylône électrique
	Entrée des stationnements intérieurs
	Entrée principale des bâtiments

Plan du projet de réaménagement des Places l'Acadie et Henri-Bourassa



Autoroute des Laurentides

Analyse du projet

L'analyse du projet a été effectuée à l'aide de plusieurs documents de la consultation publique. Des opportunités ont été décelées et devraient être mises en valeur pour bonifier davantage le projet. Il y a également des contraintes au projet et à son site. Quelques pistes de solutions en lien avec l'aménagement des espaces extérieurs ont été indiquées pouvant possiblement réduire leurs répercussions.

Opportunité	Mise en valeur
Situation du site près de grandes voies de circulation (autoroute des Laurentides, boulevard l'Acadie et boulevard Henri-Bourassa)	Accessibilité rapide en automobile vers plusieurs quartiers de Montréal et au nord de l'île de Montréal
Appartenance au site des anciens résidents des Places l'Acadie et Henri-Bourassa et esprit communautaire déjà existant	Créer des espaces extérieurs permettant de favoriser les rencontres et de développer une bonne mixité sociale avec les nouveaux résidents
Proximité au parc Marcelin-Wilson	Développer des espaces et des équipements en complémentarité avec le nouveau parc municipal du projet
Emplacement et hauteur des bâtiments du projet permettant un ensoleillement presque continu dans le nouveau parc municipal au printemps et à l'été (voir Annexe 1)	Planter des arbres, des arbustes et des fleurs qui nécessitent un ensoleillement continu et installer des jets d'eau pour rafraîchir les résidents à la période d'été

Contrainte	Solutions
Niveau sonore élevé affectant considérablement une partie du parc, les cours arrière des logements sociaux et des résidences pour personnes âgées et une partie de la cour de la garderie (voir Annexe 2)	Verdir le mur antibruit qui sera construit près de l'autoroute, planter des arbres qui diminuent les bruits, ajouter des bruits harmonieux à l'oreille comme une fontaine aux endroits où le bruit des automobiles est élevé
Pollution de l'air pouvant affecter, à certains moments, les personnes âgées et les enfants (voir Annexe 3)	Verdir le mur antibruit qui sera construit près de l'autoroute, planter des arbres qui captent les particules fines PM _{2,5}
Pollution visuelle causée par les voies de circulation, le pylône et la ligne de transport d'électricité d'Hydro-Québec	Planter des arbres, arbustes et fleurs avec l'acceptation d'Hydro-Québec près et sous la servitude
Circulation obligatoire de plusieurs automobiles autour du nouveau parc municipal puisque les voitures doivent le contourner pour sortir du site (voir Annexe 4)	Aménager des mesures d'atténuation de la vitesse pour les automobiles, aménager le parc de façon à diminuer les sorties brusques des enfants
Trois propriétaires distincts avec des résidents venant de milieux différents qui peuvent avoir des impacts sur la mixité sociale et l'aménagement des espaces extérieurs	Créer un comité des propriétaires, déterminer les bases de l'aménagement des terrains publics et privés pouvant permettre une bonne cohésion sociale
Par la création du nouveau projet, des vents peuvent causer des inconforts aux piétons à certains endroits sur le site (voir Annexe 5)	Planter des arbres denses pouvant diminuer les vents à la hauteur des piétons

Demandes et besoins

Pour déterminer les objectifs d'aménagement des espaces extérieurs, en considérant les demandes et les besoins du milieu, il y a d'abord eu un recensement des interrogations des personnes qui étaient présentes à la consultation publique de ce projet. Puis, plusieurs rencontres ont permis d'interroger les résidents actuels de la place Henri-Bourassa, les résidents présentement relocalisés ainsi que des organismes du milieu qui connaissent le site et ses problématiques.

Analyse des séances et des mémoires déposés à la consultation publique de Montréal

D'abord, une lecture des séances d'information des 28 et 29 janvier 2009, des séances d'audition les 18, 19 et 23 février 2009 et des mémoires déposés à l'Office de consultation publique de Montréal pour le projet a permis de recueillir les interventions des séances et les passages des mémoires ayant un lien avec les aménagements extérieurs du projet.

Chaque intervention ou passage a été compilé sous des thèmes différents. L'environnement, avec 31 mentions recueillies, est le principal thème. Les questions portaient, entre autres, sur les pollutions visuelles, sonores et de l'air du site et des façons d'en diminuer les répercussions. De plus, la coupe des arbres pour la construction du nouveau projet, la possibilité de replanter rapidement des arbres matures, l'éventualité de créer des jardins communautaires et l'installation d'équipements pour créer des habitudes environnementales sont des sujets répertoriés sous ce thème. Le deuxième thème mentionné le plus souvent est l'importance de la vie communautaire sur le site (20 mentions). Ce sont surtout les organismes du milieu qui ont discuté de ce sujet. Les intervenants souhaitent garder un milieu de vie paisible, animé par des événements et permettant la création d'une bonne cohésion sociale entre les résidents. Le nouveau parc municipal est, selon eux, un apport important au projet et devra être aménagé pour que tous les résidents puissent l'utiliser. Le troisième thème discuté est la sécurité (19 mentions) et, plus précisément, les mesures d'atténuation de la vitesse des automobiles, l'éclairage et la perméabilité visuelle sur l'ensemble du site. Il a aussi été discuté que des traverses piétonnières plus sécuritaires soient réaménagées aux boulevards de l'Acadie et Henri-Bourassa. Le quatrième thème mentionné est le transport actif et collectif (12 mentions) et les personnes se questionnaient sur les accès au site, les supports à vélos, les stationnements pour l'organisme d'auto-partage Communauto, l'amélioration du service de transport en commun et l'accès aux trains de banlieue. Finalement, la complémentarité du parc Marcelin-Wilson (11 mentions) est le cinquième sujet le plus souvent répertorié. Vous retrouvez un résumé des questionnements à l'Annexe 6.

Le rapport final de la consultation publique du projet a repris plusieurs de ces interventions. En effet, selon l'Office de consultation publique, le nouveau parc central est effectivement un élément structurant du projet qui favorisera nécessairement les échanges. Il est aussi une partie intégrante du concept de village urbain. De plus, le projet permet d'augmenter les espaces verts sur le site. Il recommande que l'aménagement des espaces extérieurs puisse permettre l'appropriation collective des espaces tout en gardant le caractère paisible du site. Finalement, la commission souhaite que le projet crée un milieu de vie convivial et de qualité.

L'Office recommande également qu'il y ait une étude sur l'offre des équipements sportifs et de loisir du parc Marcelin-Wilson. Son réaménagement devrait se faire en complémentarité avec le nouveau parc du projet afin de répondre à une gamme plus étendue des besoins de la population.

Les documents de l'Office de consultation publique ont permis de déterminer les principaux questionnements concernant l'aménagement des espaces extérieurs. La partie suivante porte sur les rencontres qui ont été effectuées pour déterminer les besoins et les demandes plus spécifiques des résidents et des organismes du milieu.

Analyse des demandes provenant des rencontres avec les résidents et les organismes du milieu

Plusieurs rencontres de discussion et de concertation ont été organisées entre le 15 juin et le 28 août 2009 avec des résidents (sur le site et relocalisés) et des organismes du milieu (Voir Annexe 7). La priorité était certainement de recueillir le maximum de suggestions provenant des résidents qui habiteront le site après sa construction. Lors des rencontres, il y a eu certaines difficultés de compréhension à cause de la langue ou simplement par manque d'intérêt de leur part. Il faut comprendre que la relocalisation est une grande source d'inquiétudes et de difficultés pour certains résidents relocalisés et que les aménagements extérieurs du projet est loin de tous les préoccuper. Cependant, d'autres résidents ont offert beaucoup de leur temps pour trouver des idées et des solutions. Certains ont également assisté aux rencontres de concertation avec les partenaires et les professionnels. Les propositions les plus mentionnées par les résidents sont les aires de jeux pour les enfants, les espaces de détente, les terrains pour des activités sportives ainsi qu'une place ou un aménagement commémoratif. Plusieurs d'entre eux souhaitent également avoir des espaces de jardinage pour des fleurs et/ou des légumes.

Deux rencontres impliquant des organismes du milieu ont permis de récupérer des idées spécifiques pour certains groupes d'âge. D'abord, une visite à la Maison des jeunes a permis de prendre des suggestions provenant des adolescents. Puis, lors d'une activité avec des intervenants communautaires scolaires (ICS) du projet *Un milieu ouvert sur ses écoles (MOÉ)* et des enfants d'âge primaire, plusieurs idées ont été suggérées pour l'aménagement du nouveau parc. Suite à ces rencontres, il est apparu nécessaire de prioriser sur le site l'aménagement d'équipements pour les personnes ayant une plus faible mobilité, c'est-à-dire les enfants,

les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Les adolescents désiraient davantage d'équipements et de terrains sportifs qui se trouvent en grande majorité dans le parc Marcelin-Wilson. De plus, les adolescents se déplacent plus facilement et de façon plus sécuritaire en transport actif que les enfants d'âge primaire.

Plusieurs rencontres avec des partenaires du projet ont eu lieu, soit avec l'urbaniste de l'arrondissement, les groupes de ressources techniques (GRT) et des organismes communautaires comme le Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville et l'Éco-quartier l'Acadie. Leurs connaissances et leurs expériences ont apporté des suggestions et des précisions sur certaines propositions.

Des rencontres avec des professionnels ont également eu lieu pour avoir leurs conseils quant à l'aménagement de ce site. Leurs critiques m'ont été d'une grande aide et très utiles pour la production de ce travail qui servira aux professionnels voulant avoir les idées des résidents et des organismes du milieu.

Deux rencontres de discussion et de concertation ont été organisées. D'abord une première le 6 août avec le promoteur, l'architecte, l'architecte paysagiste, la SHDM, la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et deux résidents. Lors de cette rencontre, il y a eu une présentation de toutes les suggestions exprimées à ce moment par les résidents et les organismes du milieu et des discussions quant à la faisabilité de ces idées. Il en est ressorti certains impératifs à prendre en compte quant à l'aménagement des espaces extérieurs.

Une dernière rencontre a eu lieu le 26 août pour mettre en image les idées retenues. De nombreux résidents et partenaires étaient présents à cette rencontre. Des critiques, des questionnements et d'autres suggestions ont émané de cette rencontre.

À partir des opportunités et des contraintes du site, des analyses des documents de la consultation publique et des rencontres effectuées, des objectifs pour l'aménagement des espaces extérieurs ont été déterminés.

Détermination des objectifs

Objectifs généraux pour l'ensemble du site

Certains objectifs peuvent être valables pour l'ensemble du site. Pour une meilleure cohérence entre les différents espaces, les objectifs ci-dessous devraient être pris en compte lors de la création des plans d'aménagement paysager des différents terrains du projet :

- Sauvegarder le caractère paisible du quartier : beaucoup d'arbres matures autour des bâtiments et une bonne sécurité pour les piétons et surtout pour les enfants près des aires de jeux.
- Conserver une perméabilité visuelle sur l'ensemble du site : installer un éclairage adéquat sur la rue, les stationnements extérieurs et les chemins piétons et planter des haies basses permettant aux résidents de voir la circulation.
- Créer des aménagements flexibles qui permettront des rassemblements à différentes échelles : des fêtes de quartier, de voisinage, de famille, d'enfants ou même des spectacles et des concerts.
- Aménager une variété d'espaces pour répondre à une gamme élargie des besoins des futurs résidents.
- Aménager autant qu'il est possible d'espaces verts pour diminuer les impacts négatifs causés par les infrastructures routières et la ligne de transport d'électricité à proximité du site.
- Impliquer les citoyens pour la mise en valeur et le verdissement des espaces extérieurs (publics et privés) permettant aux résidents de s'approprier le site, de socialiser entre eux, d'avoir un milieu de vie agréable, d'entretenir le site et de créer de bonnes habitudes environnementales.

Objectifs se traduisant en espace

D'autres objectifs se traduisent mieux dans l'espace. Ainsi, ce tableau décrit des zones qui sont des endroits où se produisent certaines activités et qui nécessitent des équipements et du matériel. Ces activités et ces aspects matériels ont été mentionnés par les résidents, les organismes du milieu ou les professionnels.

Zone	Activités	Aspects matériels
Active	Glisser, grimper, se balancer, sauter, jouer avec un ballon, courir, faire de la bicyclette, se déplacer en patins à roues alignées, patiner en hiver, se protéger des automobiles	Structures de jeux avec escalades, glissoires, balançoires, trampolines, séparation les aires de jeux pour les 1-5 ans et les 6-12 ans, espace dégagé pour jouer au ballon, allée asphaltée pour les patins à roues alignées, abreuvoirs, obstacles aux jeunes enfants pour les empêcher de courir dans la rue, espace glacé pour patiner, sortie d'eau, des bancs pour les parents
Calme	Manger dehors, socialiser, se reposer, lire, se balancer, regarder la circulation, jouer à des jeux sur table	Ombre, bancs, tables de pique-nique, être un peu à l'écart, balançoires de jardin, pergola
Naturelle ou pour le développement d'habitudes environnementales	Jardiner, entretenir les arbres et les fleurs, arroser, composer, éduquer, se promener, observer	Îlots de plantation, sortie d'eau, rangement du matériel, boîte de compostage, chemins bien définis, plantes, fleurs et arbres, roches, poubelles à déchets et à recyclage
De rassemblement	Regarder des spectacles, des films ou des concerts à l'extérieur, danser, rencontrer et faire des activités avec ses voisins	Scène ou agora, espace libre accueillant les rassemblements, électricité, poubelles à déchets et à recyclage
D'eau	Se rafraîchir, jouer dans l'eau	Sorties d'eau, surface antidérapante
Commemorative	Se remémorer, imaginer, s'asseoir, discuter, apprendre l'histoire, raconter	Objet commémoratif intégré à un aménagement paysager, bancs, espace libre devant

Zone	Activités	Aspects matériels
De transition entre le site et les irritants à proximité du projet	Faire des activités à l'extérieur, protéger les résidents, améliorer la qualité de vie du quartier	Arbres permettant de diminuer les pollutions de l'air, les bruits et le vent, mur antibruit végétalisé près de l'autoroute, installation d'une fontaine ou de jets d'eau pour la création de bruit harmonieux
D'économie sociale	Discuter, boire, manger, travailler, s'intégrer, apprendre	Café-terrasse, tables, chaises, commerces alimentaires ou autres, aire de stationnement pour les camions de livraison
De transport actif ou adapté	Marcher, faire de la bicyclette, se déplacer en chaise roulante ou avec une poussette	Trottoir, chemins pour piétons, voies cyclables, supports à vélos, vélos en libre-service avec un organisme responsable sur le site, aménagement des rues pour diminuer la vitesse des automobiles (pavages différents, réduction de la voie de circulation, bacs à fleurs, saillies de trottoir, îlots fleuris)

Objectifs très spécifiques

Parc et autres espaces publics

- Mettre un matériel autre que le sable dans les aires de jeux pour enfants
- Créer des aires de jeux aux couleurs naturelles pour les enfants
- Créer un marché public sur le site une journée par semaine
- Mettre du relief dans le parc pour créer différentes ambiances (les enfants aiment rouler dans les buttes)
- Développer une connexion Internet accessible dans le parc
- Installer des équipements très durables sur les places publics (bancs, tables de pique-nique, poubelles)
- Installer des téléphones publics
- Créer des événements temporaires (création d'œuvres d'art, fête multiculturelle)

Logements sociaux

- Aménager des chemins autour des bâtiments pour permettre aux personnes à mobilité réduite (chaise roulante, marchette et canne) ou aux familles avec une poussette de s'y promener
- Aménager des cours communes avec des accès limités derrière les bâtiments
- Créer un chemin piéton avec un éclairage pour le soir autour des logements sociaux
- Faire des activités de jardinage ou de plantation en groupe, par exemple le verdissement des balcons ou le devant des bâtiments
- Installer des boîtes de compostage et éduquer les résidents à leur utilisation

Autres espaces sur le site

- Mettre les stationnements de l'autre côté de la rue en face des résidences pour personnes âgées
- Planter des arbres dans des bacs où il y a des stationnements souterrains
- Planter différentes essences d'arbres pour créer une biodiversité et briser la monotonie
- Installer du pavé alvéolé permettant une perméabilité du sol et diminuant les effets d'îlot de chaleur dans les stationnements extérieurs et sur le site
- Verdir les stationnements extérieurs
- Réserver des stationnements sur le site pour l'organisme d'auto-partage Communauto
- Réserver un espace pour les vélos en libre-service BIXI

Propositions d'aménagement












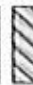
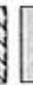




Cette partie du travail est une présentation de certaines propositions d'aménagement des espaces extérieurs. Le plan des propositions d'aménagement se veut une première ébauche qui indique où peuvent être aménagées certaines idées mentionnées précédemment. Par la suite, le travail des professionnels devra permettre de créer un réel plan d'aménagement des espaces extérieurs qui inclura les essences d'arbres, les arbustes, les haies, les bandes de fleurs, la définition des équipements des aires de jeux en fonction d'une analyse de déserte, les bancs, les poubelles, etc. De plus, n'ayant pas eu beaucoup de suggestions pour les espaces autour des résidences pour personnes âgées et les condominiums abordables, très peu d'éléments figurent sur ce plan. Dans les faits, ce sont les propriétaires des terrains privés qui déterminent avec le promoteur les aménagements de ces espaces extérieurs. Il est souhaitable qu'ils tiennent compte des objectifs présentés dans la section précédente.

Dans les pages suivantes, vous trouverez plusieurs photos qui démontrent certaines ambiances souhaitées. Lors des rencontres, plusieurs personnes ont raconté leurs expériences dans certains parcs de Montréal. Dans le but de visualiser les équipements et les aménagements mentionnés, des visites de ces parcs avec prises de photos ont été effectuées. Pour la visualisation d'autres idées, des recherches dans les parcs de Montréal et sur Internet ont été effectuées.

Le plan des propositions d'aménagement à la page suivante conserve 50 % du site en espace vert. Deux rangées d'arbres avec essences différentes sont plantées sur le pourtour du site afin de diminuer les impacts négatifs des infrastructures à sa proximité. De plus, de nombreux arbres sont plantés en bordure de la voie de circulation à l'intérieur du site. En-dessous des nouveaux bâtiments, il y aura des stationnements intérieurs. Ainsi, les possibilités de plantation d'arbres sont limitées. D'autres possibilités de verdissement sont possibles à ces endroits comme des arbustes, des bandes de fleurs, des aménagements dans des pots ou dans des bacs. Aucune limitation ne s'applique quant au verdissement dans le parc et entre les deux bâtiments des logements sociaux. Certaines restrictions quant à la plantation d'arbres sont à prévoir sous la servitude d'Hydro-Québec (il faut avoir leur autorisation) et près des balcons du bâtiment existant sauvegardé (2090) du côté du trottoir élargi et faisant le lien vert sur le site avec le reste du quartier.

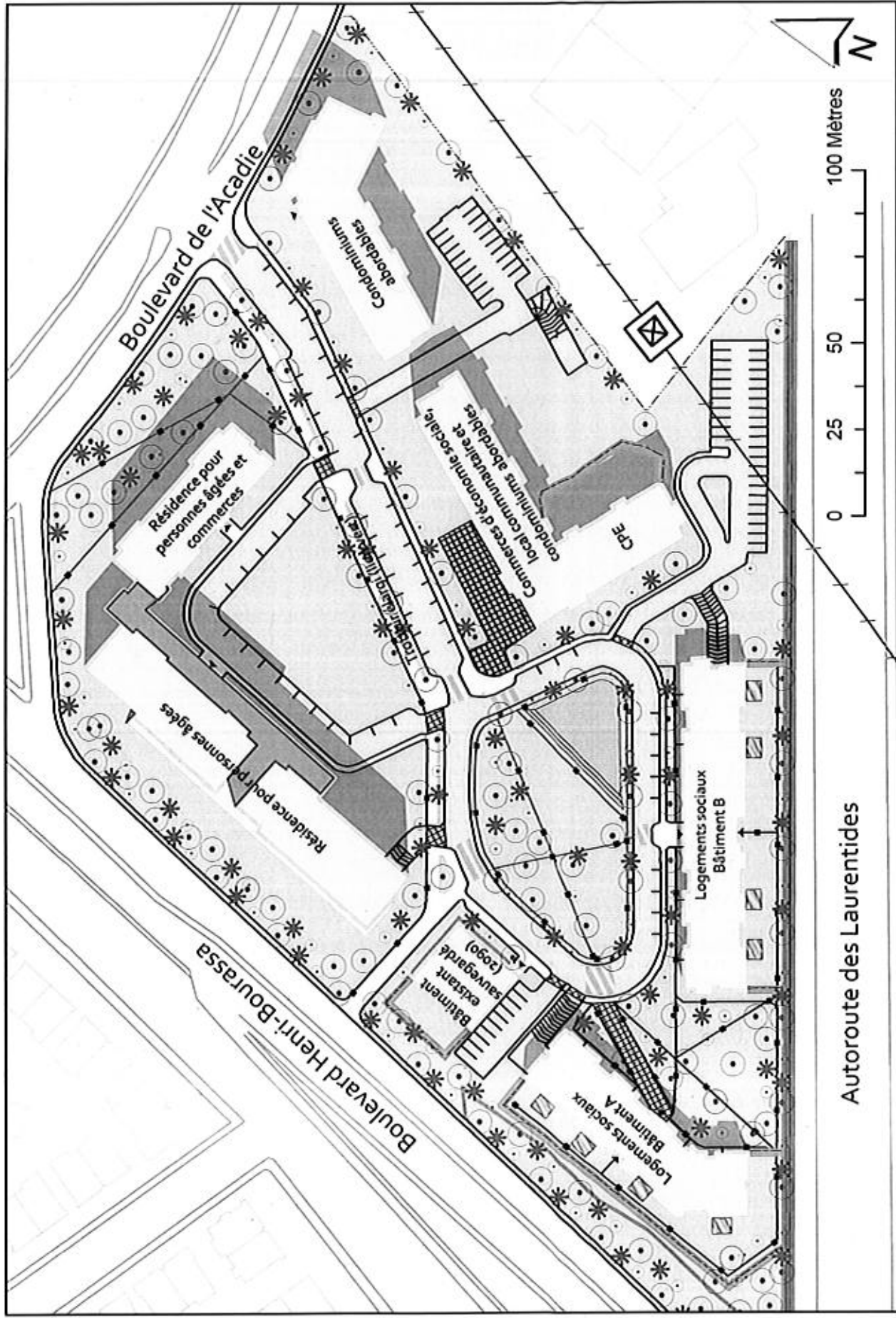
Ce plan des propositions indique également les chemins piétons que souhaitent les propriétaires des logements sociaux¹. De plus, le propriétaire du bâtiment A a demandé que son entrée, qui doit mesurer six mètres de largeur pour permettre l'accès aux véhicules d'urgence, soit aménagée de façon à diminuer le pavage sur son terrain. Un chemin piéton entre les deux logements sociaux a également été demandé.

Légende

	Bâtiment
	Limites de terrain
	Éclairage des chemins piétonniers
	Chemin piétonnier dans le parc
	Mur antibruit végétalisé
	Pente du viaduc
	Clôture végétalisée
	Voie piétonnière dans les espaces privés
	Passage pour piétons
	Espace pavé
	Balcon au niveau du sol
	Espace de jets d'eau
	Ligne de transport d'électricité
	Pylône électrique
	Entrée des stationnements intérieurs
	Entrée principale des bâtiments
	* Arbres

14 ¹ Ce plan n'est pas final et doit être approuvé par les membres du conseil d'administration des organismes concernés.

Plan des propositions d'aménagement des espaces extérieurs



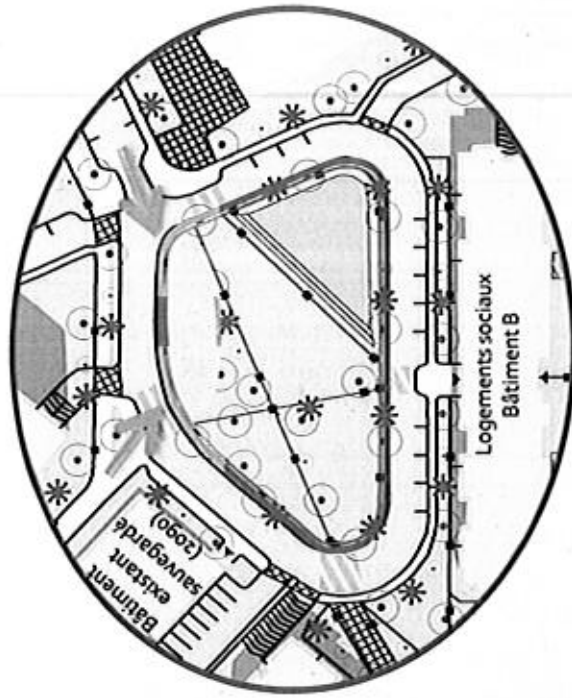
Le nouveau parc municipal



Parc Kent, Montréal

Tout le monde s'y promène

Dans le but que les enfants puissent se promener à bicyclette ou en patins à roues alignées, que les parents puissent promener les enfants en poussette et que les personnes à mobilité réduite puissent se promener aussi, il y a l'aménagement d'un chemin asphalté autour du parc qui est séparé de la voie de circulation par une rangée d'arbres.



Une entrée commémorative

Faisant face à la voie de circulation à double sens et au trottoir élargi (←→), cet aménagement est très accueillant (aucun exemple concret n'a été trouvé). D'abord, une plaque commémorative raconte l'histoire des anciennes Places l'Acadie et Henri-Bourassa. Celle-ci se trouve sur une petite place pavée. Sur son pourtour, il y a des bancs pour ceux qui veulent regarder la circulation. Derrière, des fleurs et des petites haies fleuries sont plantées sur une butte pour créer de l'intimité au parc. De chaque côté de cet aménagement se trouvent des entrées au parc.



Parc Jarry, Montréal



Parc Nelson-Mandela, Montréal



Parc Connaught, Ville Mont-Royal



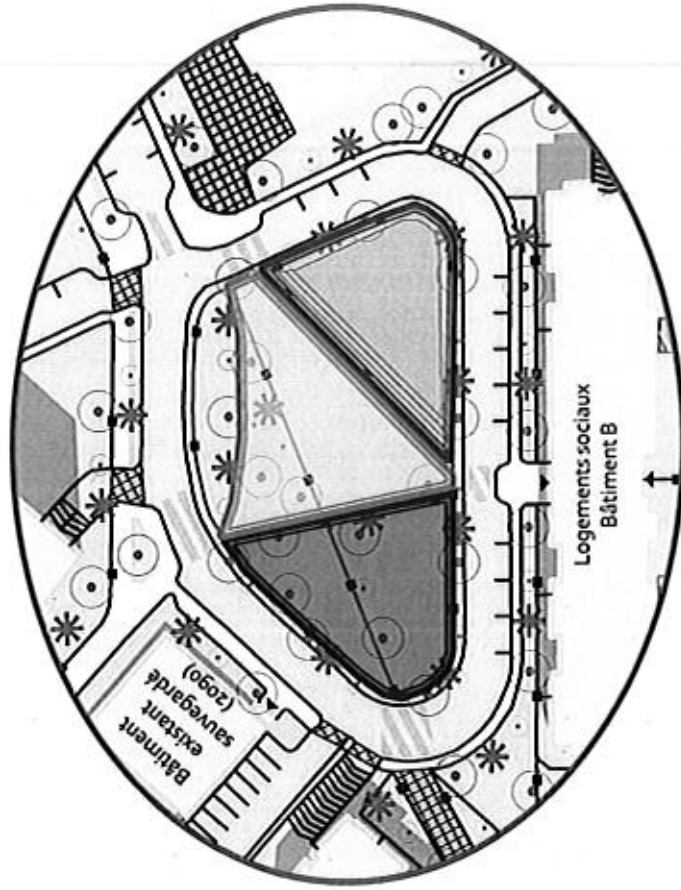
Parc Westmount, Westmount



Parc Connaught, Ville Mont-Royal



Parc Jean-Drapeau, Montréal



Parfait pour tous les résidents du quartier

Une aire de jeux pour enfants divisée par un chemin piéton permet d'avoir des jeux pour les 1-5 ans d'un côté et les jeux pour les 6-12 ans de l'autre. Afin que les jeunes enfants ne courent pas dans la rue, un petit muret avec des arbustes et des bancs devant sépare la rue et les aires de jeux.

L'espace central du parc est gazonné laissant une grande flexibilité aux résidents et aux organismes du milieu pour son usage. Il est parfait pour jouer au ballon puisqu'il se trouve protégé par des équipements et des petites buttes sur son pourtour. Il permet aussi d'accueillir des rassemblements pour les fêtes de quartier. Des tables de pique-nique sont installées aléatoirement sur l'espace et se déplacent facilement.

Finalement, un espace d'eau avec des jets de sol permet de rafraîchir petits et grands pendant les grandes chaleurs d'été. Cet espace peut aussi se transformer facilement en scène pour une pièce de marionnettes, en marché public à l'automne, en cinéparc quelques soirées à l'été, etc.

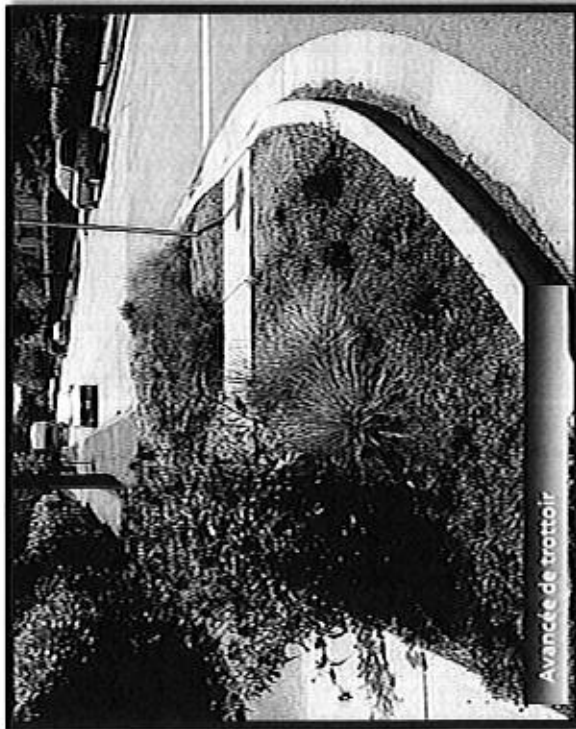
La sécurité du site

La sécurité d'abord

Un site aménagé de façon sécuritaire est beaucoup plus agréable pour les piétons. Des avancées de trottoir fleuries et des marquages sur le sol de la voie de circulation sont des incitatifs pour les gens à marcher.

Pour créer un espace très sécuritaire pour les familles des logements sociaux, les cours arrières seront clôturées et végétalisées par des fleurs, des lierres et des arbustes comme des lilas. Ces cours communes, accessibles à tous les résidents du bâtiment, sont éclairées par des lampadaires diffusant la lumière vers la cours sans produire de pollution lumineuse.

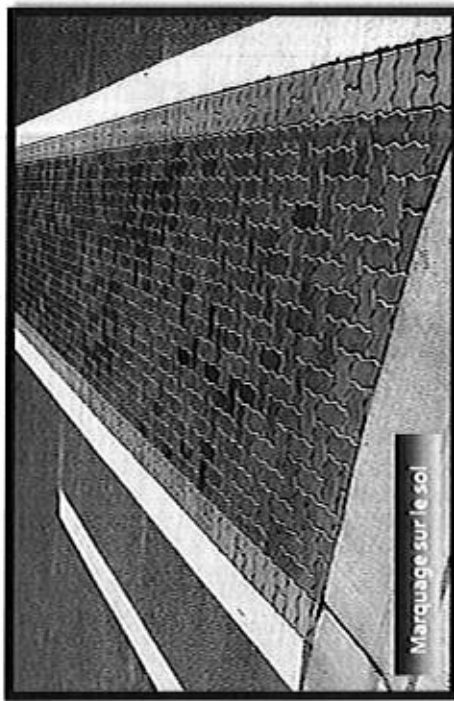
Cet éclairage est aménagé sur l'ensemble des chemins piétons du site. Les arbres et les arbustes sont plantés de façon à sauvegarder un champ de vision sur tout le site.



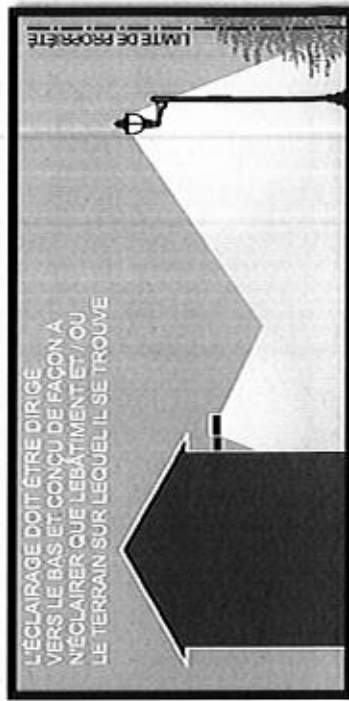
Avancée de trottoir



Fleurissement des clôtures



Marquage sur le sol



L'ÉCLAIRAGE DOIT ÊTRE DIRIGÉ VERS LE BAS ET CONÇU DE FAÇON À N'ÉCLAIRER QUE LE BÂTIMENT ET / OU LE TERRAIN SUR LEQUEL IL SE TROUVE



Éclairage dans un parc

La verdississement du site

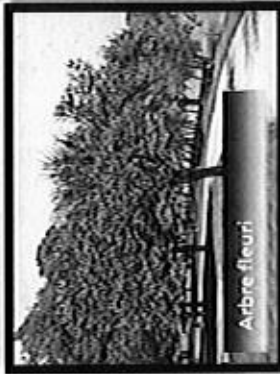


Une diversité d'arbres

Afin de recréer un quartier paisible, il est important de planter le maximum d'arbres sur le site, et ce, surtout à la proximité des voies de circulation. Les essences d'arbres choisies doivent également assainir l'air et diminuer les vents désagréables pour les piétons.

Dans le parc, en plus des arbres, la plantation de fleurs et de conifères permet de créer différentes ambiances.

Finalement, le verdissage des stationnements extérieurs et de la servitude d'Hydro-Québec permettra de diminuer davantage les effets d'îlot de chaleur à la période de l'été



Un milieu de vie agréable

Sur les terrains privés, entre les bâtiments, il y a plusieurs petits espaces de détente séparés par des chemins piétons et des arbustes et aménagés de tables de pique-nique, de pergolas et de bancs. L'implication des résidents, avec l'aide d'animateurs horticoles, permet de fleurir davantage le devant des immeubles avec des rosiers et des arbres fleuris. La participation des résidents aux animations horticoles leur permet d'apprendre à verdifier leurs espaces de vie, d'enjoyer davantage le quartier et de socialiser.



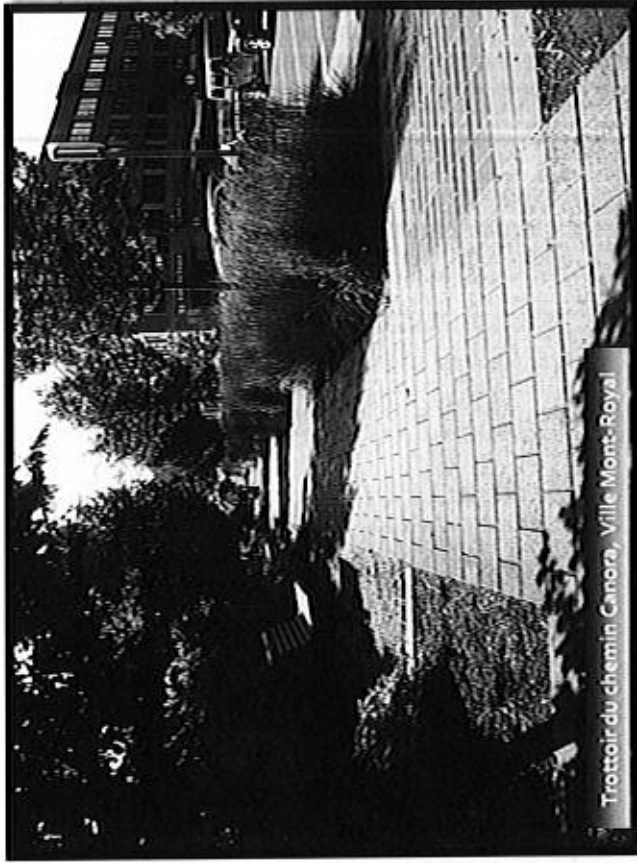
Lieux de rencontres

Là où les gens se rencontrent

Tous les jours, les piétons se rencontreront sur les trottoirs les menant au parc, au dépanneur du coin, à l'autobus, au train, etc. Pour donner le goût à ces promeneurs de prendre contact avec leurs voisins, il faut aménager le trottoir élargi avec des bancs et beaucoup de verdure (arbres, arbustes et fleurs).

Pour créer ce village urbain, l'aménagement d'un petit café-terrasse devant les commerces d'économie sociale est nécessaire. Avec d'énormes pots de fleurs sur son pourtour, ce petit café devient un lieu agréable le matin pour lire le journal et discuter avec ses voisins.

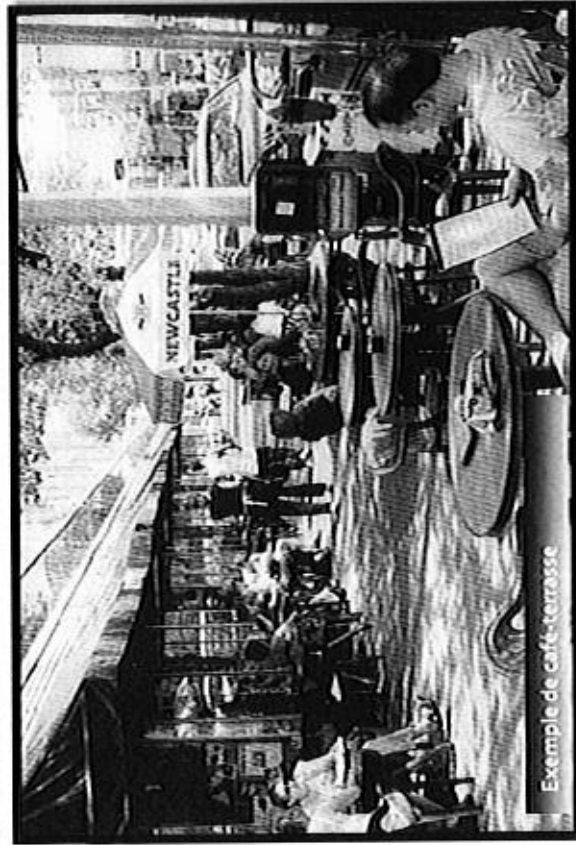
Le parc sera certainement l'endroit où les gens se rencontreront le plus souvent. Lors de la traditionnelle fête de quartier des Places, *Fête comme chez vous*, les organisateurs apprécieront l'espace et la flexibilité du parc (tables de pique-nique qui se déplacent aisément, transformation de l'espace d'eau en scène) ainsi que son emplacement près du local communautaire.



Trottoir du chemin Canora, Ville Mont-Royal



Parc Jean-Duceppe, Montréal





Exemple de café-terrasse

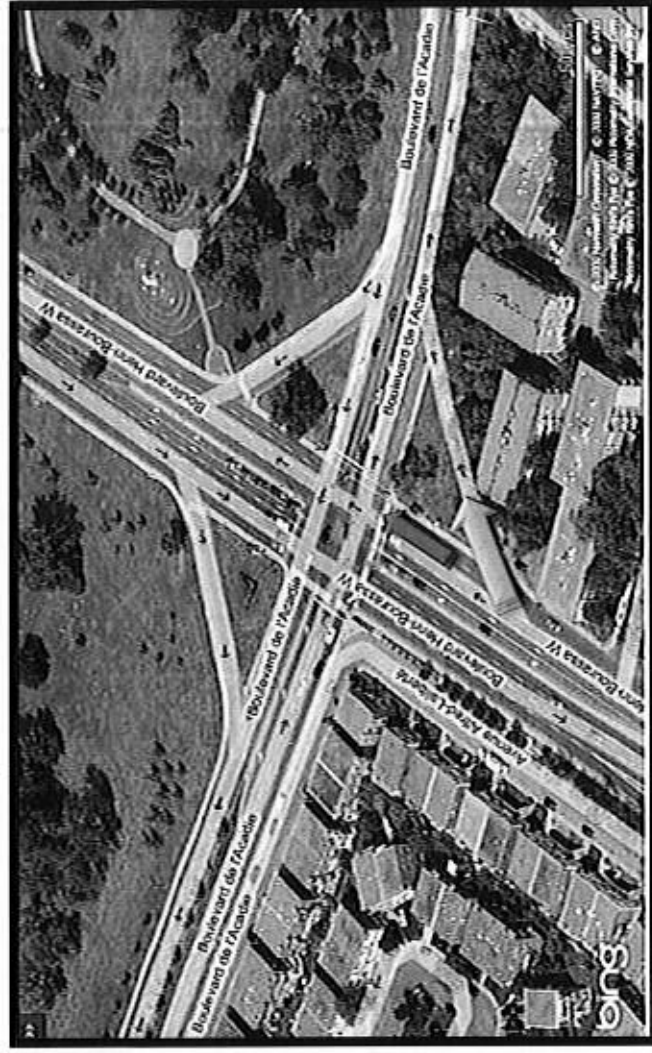
Intégration du projet au quartier

Pour inciter les nouveaux résidents à se rendre à pied ou à vélo au travail ou aux différents services de proximité, la création d'un environnement favorable au transport actif est nécessaire. Il faut d'abord laisser plus de place aux piétons : des trottoirs plus larges, des feux de circulation plus longs, des bancs publics en bordure des trottoirs et des arbres en bordure de la rue pour créer de l'ombre. Pour les cyclistes, une bande cyclable sur rue, des supports à vélos et des vélos en libre-service sont des incitatifs à utiliser le vélo plutôt que l'automobile.

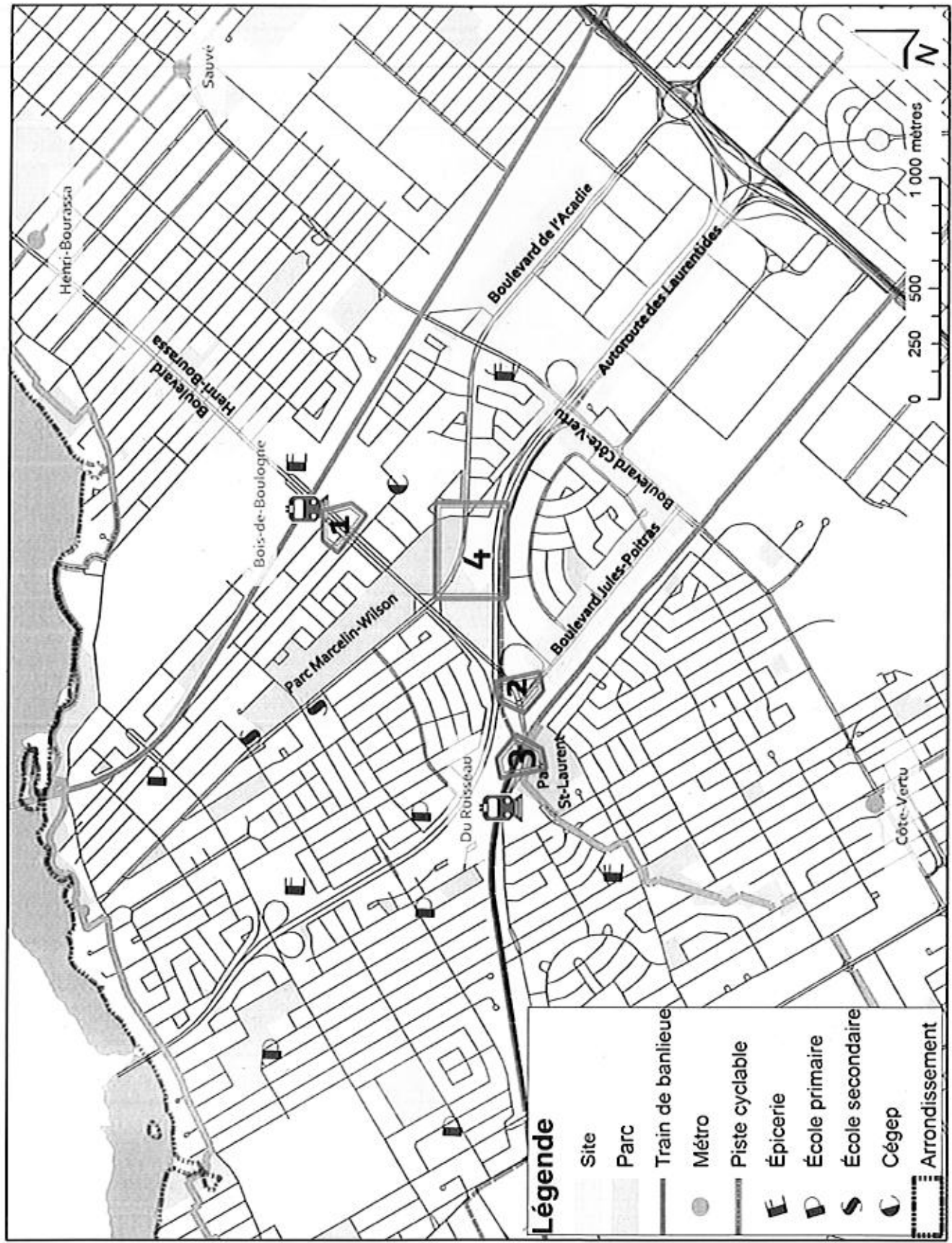
Avant tout, il faut sécuriser les traverses des grandes voies de circulation. Les résidents des Places l'Acadie et Henri-Bourassa ainsi que tous les organismes du milieu sont d'avis que l'intersection des boulevards l'Acadie et Henri-Bourassa doit être réaménagée de façon beaucoup plus sécuritaire. Sécuriser cette intersection signifie une meilleure accessibilité au parc Marcelin-Wilson, au Collège Bois-de-Boulogne, à la station de train Bois-de-Boulogne et à de nombreux services dont des écoles primaires et secondaires au nord-ouest et à l'ouest du site.

Quelques constatations et pistes de solutions

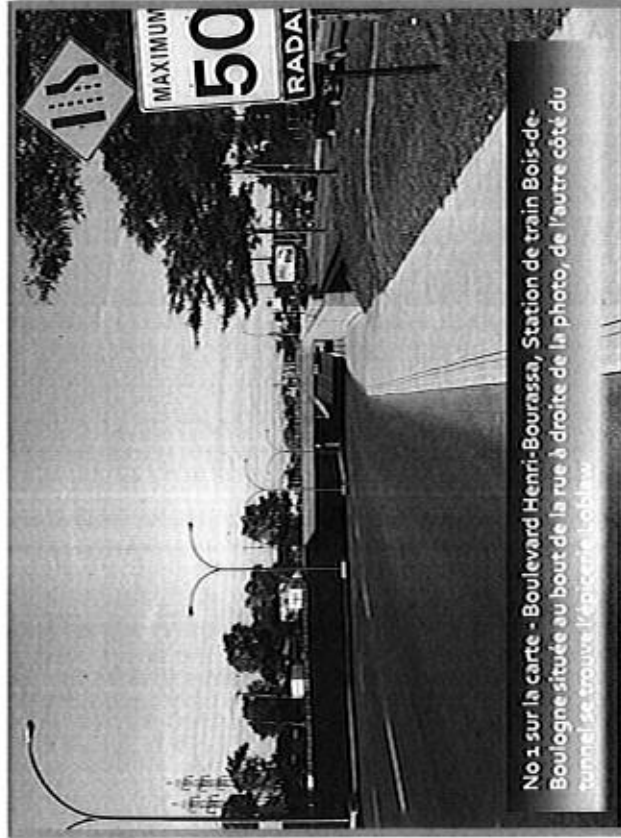
- La bretelle d'accès du boulevard Henri-Bourassa vers le boulevard l'Acadie sud () est extrêmement dangereuse pour les piétons. Très peu de voitures arrêtent au passage pour piéton. Une lumière de circulation à cette bretelle d'accès sécuriserait le passage pour les piétons. Donc, la voie de droite à l'intersection sur le boulevard Henri-Bourassa en direction nord () serait ainsi disponible pour les autobus du transport en commun.
- Les lumières de circulation sont très courtes pour traverser les neuf voies du boulevard Henri-Bourassa et les sept voies du boulevard de l'Acadie.
- Afin de diminuer la vitesse des automobiles, il faut diminuer la largeur des voies de circulation et planter des arbres. Il sera alors possible d'élargir les trottoirs et d'ajouter une bande cyclable pour les cyclistes.



Carte des services de proximité du projet



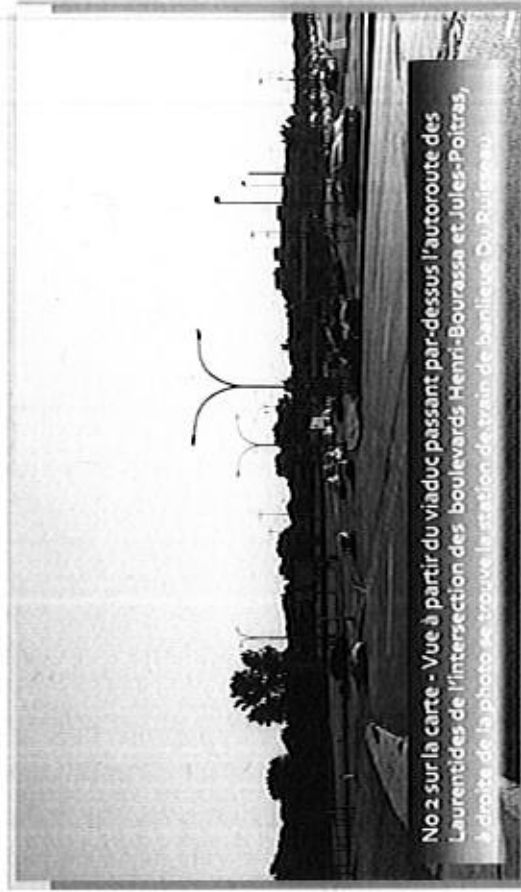
Accès aux services de proximité du projet



No 1 sur la carte - Boulevard Henri-Bourassa, Station de train Bois-de-Boulogne située au bout de la rue à droite de la photo, de l'autre côté du tunnel se trouve l'épicerie Loblaw

Quelques constatations et pistes de solutions

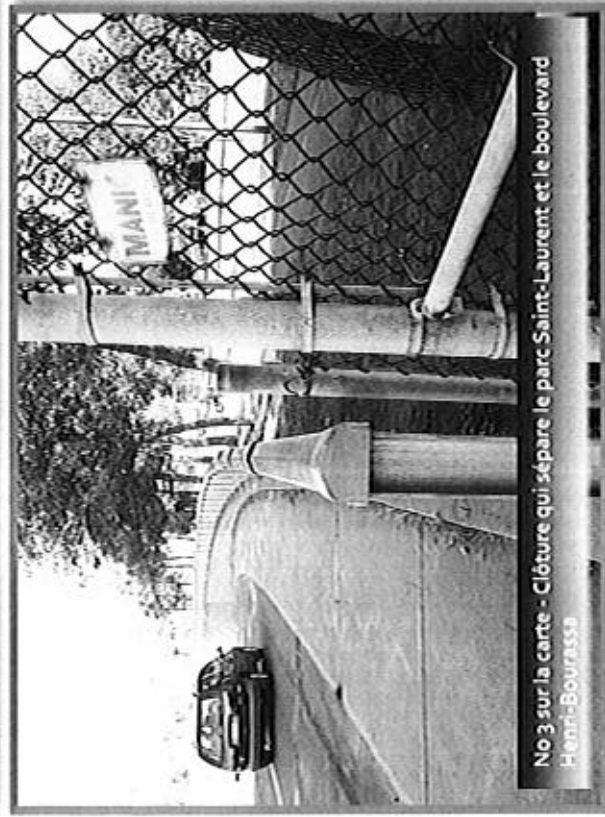
-Mettre un chemin direct pour les piétons et les cyclistes entre Place l'Acadie passant par le parc Marcelin-Wilson et les rues à proximité du collège Bois-de-Boulogne permettrait de se rendre rapidement à la station de train de banlieue Bois-de-Boulogne. La création d'une voie cyclable sur le boulevard Henri-Bourassa donnerait un accès rapide à l'épicerie Loblaw.



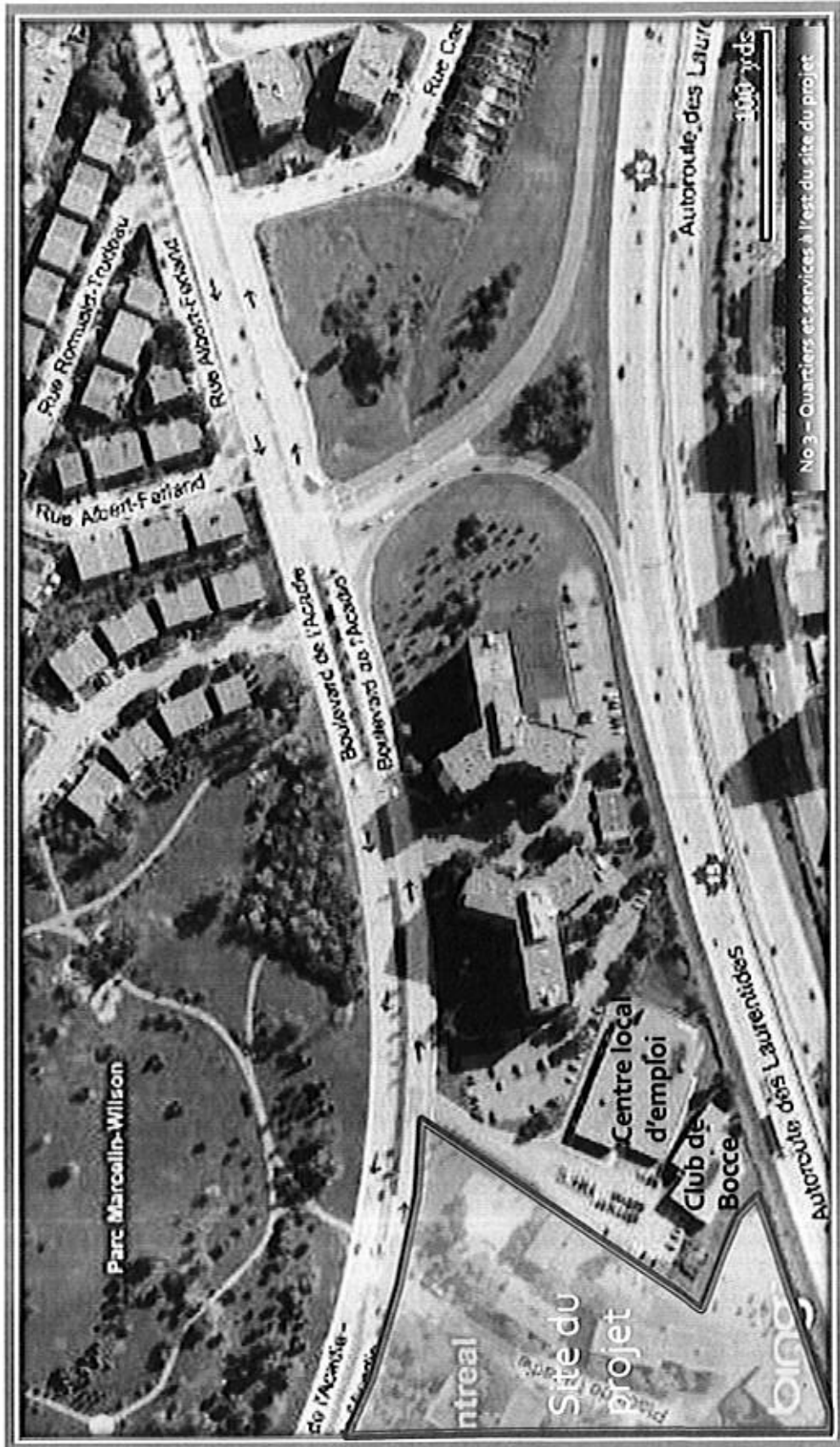
No 2 sur la carte - Vue à partir du viaduc passant par-dessus l'autoroute des Laurentides de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Jules-Poitras, à droite de la photo se trouve la station de train de banlieue Du Ruisseau

Quelques constatations et pistes de solutions

-Rendre sécuritaire pour les piétons et les vélos l'intersection Henri-Bourassa et Jules-Poitras (No 2) permettrait un accès rapide à la station de train de banlieue Du Ruisseau. De plus, de l'autre côté du tunnel (No 3), se trouve le parc Saint-Laurent où une piste cyclable (présentement non accessible à cause de la clôture) se dirige vers le petit centre d'achat où se situe l'épicerie Mourelatos.



No 3 sur la carte - Clôture qui sépare le parc Saint-Laurent et le boulevard Henri-Bourassa



Quelques constatations et pistes de solutions

- Une clôture barre l'accès du site du projet au club de Bocce et au Centre local d'emploi voisin. Un passage pour piétons et cyclistes permettrait une ouverture vers ces différents services.
- Une voie cyclable qui passe dans les quartiers à l'est du site du projet permettrait de les relier entre eux, ajouterait un lieu pour la promenade à ses résidents et donnerait un accès sécuritaire et agréable à l'épicerie Adonis située à l'intersection des boulevards de l'Acadie et de la Côte-Vertu.

Partenariats potentiels

Voici les cartes d'affaire de certains professionnels rencontrés dans le cadre de ce travail :

Charlotte Gaudette, BAP
Offre des services de conception, de consultation et de formation pour l'aménagement des espaces extérieurs.



5043 rue Clark - Montréal : Québec : H2T 2G3 | Canada
T : 514 278 2897 | F : 514 274 0228 | contact@mousse.ca

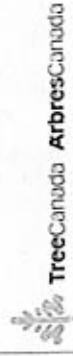
Création de design spécialisée en branding immobilier, en design urbain, en signalisation et en information publique.

Anick Blais
Designer associée

BELANGER BRANDING DESIGN LTÉE

410, rue Saint-Nicolas, bureau 026
Montréal, Québec, H2Y 2H5
Téléphone : 514 842 2020 # 230
Télécopieur : 514 904 5216
Cellulaire : 514 207 2028
anick@belangerbranding.com
www.belangerbranding.com

Offre un programme d'aide financière aux municipalités (*Ma rue, mes arbres*) pour des projets de plantation des arbres en ville.



Bruno Chicoine

Projet Manager/
Chef de Projet

222 rue Somerset St. West/Ouest
Suite/bureau 402
Ottawa, Ontario K2P 2G3
613-567-5545 ext./poste 225
613-567-5270

bruno@treecanada.ca
tc@treecanada.ca
treecanada.ca
arbrecanada.ca

Magdoula Oudjit et Mohand Djebrani
Offrent des services d'animation horticole et parrainent des projets de jardinage.

La Maison de Quartier Villeray

660 rue Villamay, Montréal, Québec, H2R 1J1
tel. (514) 272-5462



**Bâtir : avec nos différences.
un goût de solidarité**

Autres ressources

- **Communauto** (Tél. 514-842-4545)
Service de partage de voiture
 - Garder des espaces de stationnement derrière les condominiums privés pour Communauto.
- **Société de développement de l'avenue du Mont-Royal** (Tél. 514-522-3797, poste 35)
Charles-Olivier Mercier, Directeur des services aux membres et du développement durable
Promoteur du projet de bicyclette en libre-service (*Bécyk vert*) sur le Plateau Mont-Royal
 - Trouver un organisme pour l'achat des vélos, un organisme sur place qui s'occupera de la gestion du service, de la location et de l'entretien des vélos.
- **Vélo-Québec** (514-521-8356, poste 347)
Aurélie Dubert Larssonneur, Responsable du projet *Mon école, à pied, à vélo* dans le quartier Bordeaux-Cartierville
Projet pour le développement du transport actif chez les jeunes
 - Poursuivre le travail en collaboration avec la ville et Vélo-Québec pour trouver des solutions pour le transport actif dans le quartier
 - Offre une formation technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*

Conclusion

Le projet des Places l'Acadie et Henri-Bourassa est de très grande envergure et changera le visage de ce quartier. Sur le site du projet, il est tout de même possible de recréer certaines ambiances auxquelles étaient attachés les résidents des anciennes places l'Acadie et Henri-Bourassa. Leurs expériences dans différents parcs ont beaucoup contribué à ce travail. Pour les organismes du milieu, leurs connaissances des problématiques de l'ancien quartier ont également aidé dans cette démarche de développement des nouveaux espaces extérieurs.

Le nouveau parc central est effectivement un ajout important à ce projet, mais il doit être aménagé pour répondre aux besoins du plus grand nombre de futurs résidents. Ceci étant dit, n'incluant pas les résidents relocalisés qui souhaitent revenir dans le quartier, nous devons évaluer qui seront réellement ces nouveaux résidents. Bien sûr, viendront s'y installer ceux que le quartier intéresse. L'aménagement extérieur du nouveau projet est primordial pour changer l'ancienne image de ce quartier.

Les propriétaires des nouveaux bâtiments auront un rôle primordial à jouer pour permettre une bonne mixité sociale. L'aménagement des espaces extérieurs, même privés, doit être pensé de manière à ce que les gens se voient, se rencontrent et créent des liens entre eux.

Les équipements du parc doivent être flexibles et adaptables pour créer des événements. L'organisme communautaire qui sera créé pour travailler sur le site ainsi que les commerces d'économie sociale, auront plusieurs rôles à jouer dont ceux d'animer, d'intégrer et de permettre une bonne cohésion entre les futurs résidents. Les activités communautaires intégrant les résidents dans l'embellissement, l'entretien et la sécurité des espaces extérieurs peuvent avoir de bons impacts sur la mixité sociale. Il faut d'abord que certains espaces soient réservés pour ces activités et trouver des organismes qui les animeront.

Enfin, que le trottoir élargi joue son rôle de lien avec le reste de la ville, il est nécessaire que les traverses piétonnes des voies de circulation des boulevards de l'Acadie et Henri-Bourassa soient modifiées afin de favoriser les déplacements à pied ou à vélo. Quant au parc Marcelin-Wilson, il devra être replanifié en complémentarité de l'offre du nouveau parc municipal, et surtout, en fonction des besoins des nouveaux résidents qui habiteront le site du projet.

Ce travail a été possible grâce à la disponibilité et l'accueil des personnes interrogées. Je remercie tout ceux qui ont contribué de près ou de loin. Dans l'espoir qu'il soit d'une aide appréciable pour les professionnels qui poursuivront projet.

Bibliographie

Documents :

Demers, Marie (2008). *Pour une ville qui marche – Aménagement urbain et santé*. Montréal : Les éditions Écosociété. 287 p.

Office de consultation publique de Montréal (2009) *Projet métropolitain PM08-006 : Projet de réaménagement des Places l'Acadie et Henri-Bourassa* [<http://www2.ville.montreal.qc.ca/lvdvm/jsp/ocpm/ocpm.jsp?laPage=projet32.jsp>]

- Rapport de consultation publique
- Document 3-3, *Plan d'ensemble - dernière version mise à jour 15 décembre 2008*.
- Document 3-4, *Avis sur les impacts éoliens du projet- (décembre 2008)*
- Document 3-5, *Étude d'impact sur les déplacements – Rapport final (décembre 2008)*.
- Document 3-6, *Étude sur la qualité de l'air extérieur – Rapport final – (décembre 2008)*.
- Document 3-8, *Mise à jour des études acoustiques à partir des plans de site révisés soumis en date du 3 décembre*.

Photographies et cartes :

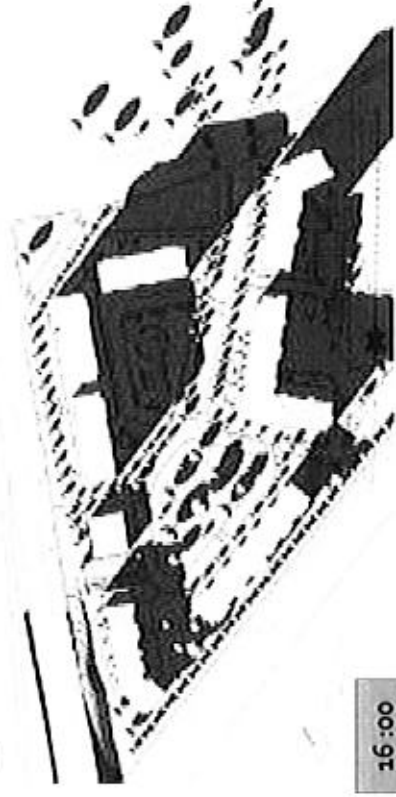
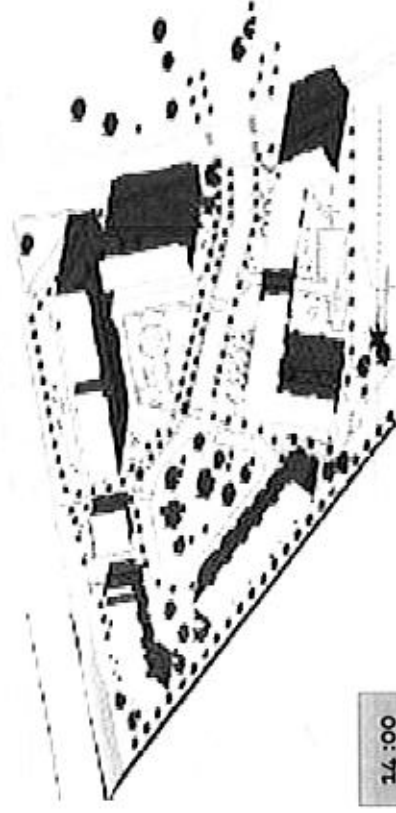
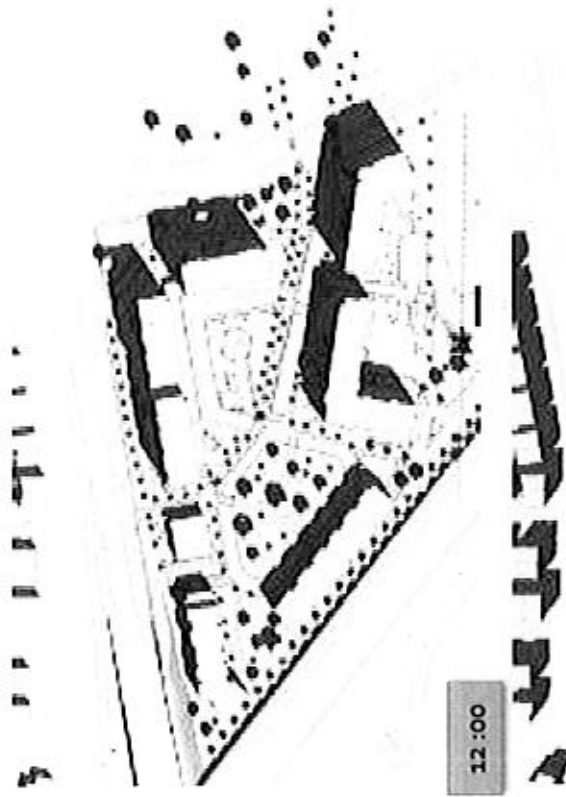
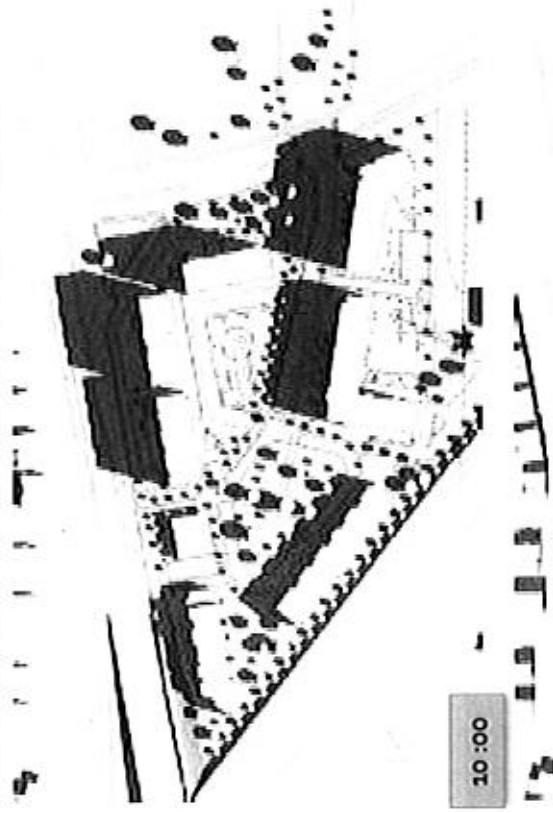
Les photos ont été prises par l'auteur du travail sauf celles indiquées avec ces noms dans le texte :

- Arbre fleuri : <http://www.freemages.fr/browse/show.188.html>
- Avancées de trottoir : <http://www.cremtl.qc.ca/fichiers-cre/files/TrafficCalminginVancouver.pdf>
- Éclairage dans un parc : http://elgatoaullador.blogspot.com/2008_05_01_archive.html
- Fleurissement des clôtures : www.foiralle.com/text/franzoesisch/t_jard.html
- Marquage sur le sol : www.crcog.org/transportation/current_stud/RT_195_tools.html
- Parc à Aylmer : <http://forum.skyscraperpage.com/showthread.php?p=3673222>

Les cartes sont créées par l'auteur du travail sauf celles avec vues du ciel qui proviennent du site : <http://www.bing.com/maps/>

Annexe 1 : Étude d'ensoleillement

Étude d'ensoleillement : Équinoxe de mars

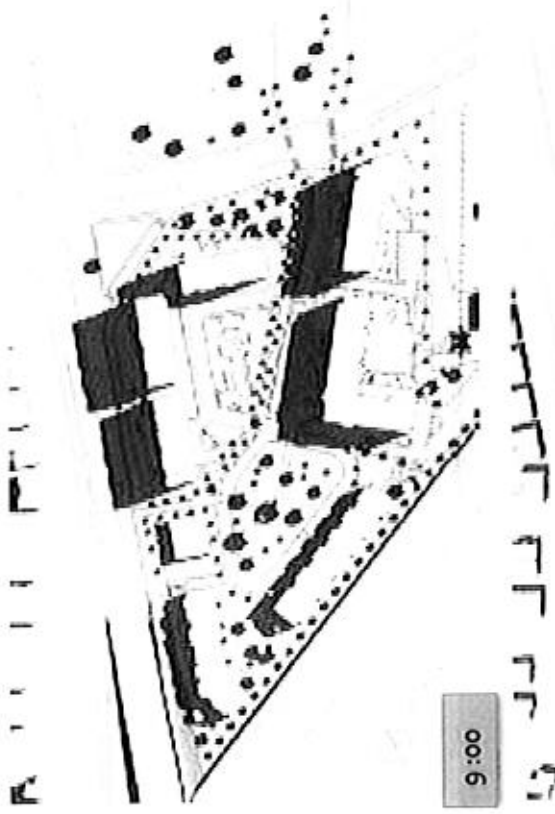


PLAN DE RÉVÉLATION
L'ARCADE DE LA MER
15 Décembre 2008

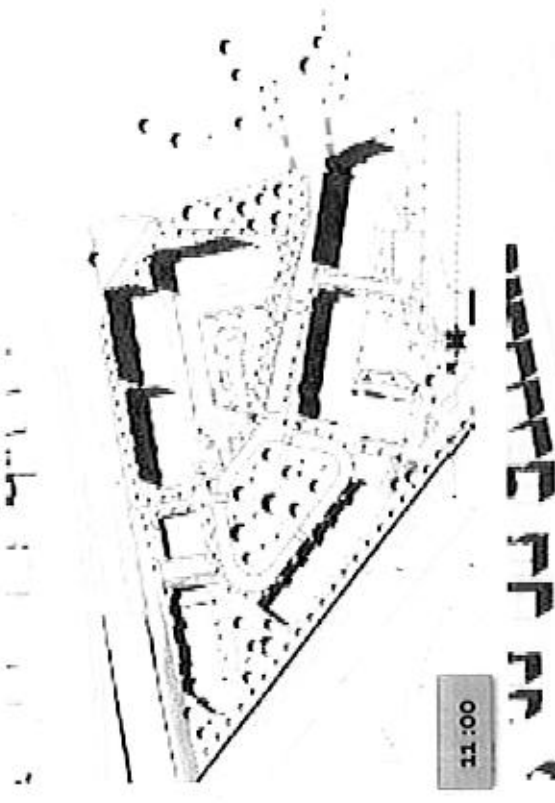
CHATELAIN & ASSOCIÉS
ARCHITECTES
1111 Avenue Du Parc
Montréal, Québec H3B 2R6
Tél: 514 393 1111
www.chatelain.com

TYRON
INGÉNIEURS
1111 Avenue Du Parc
Montréal, Québec H3B 2R6
Tél: 514 393 1111
www.tyron.com

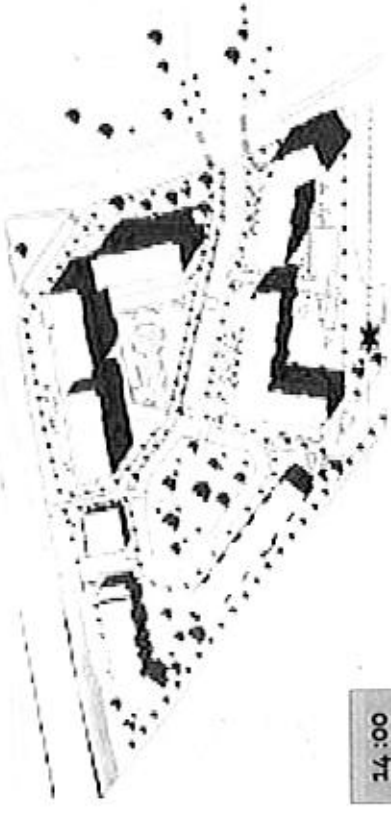
Étude d'ensoleillement : Solstice du 20 juin



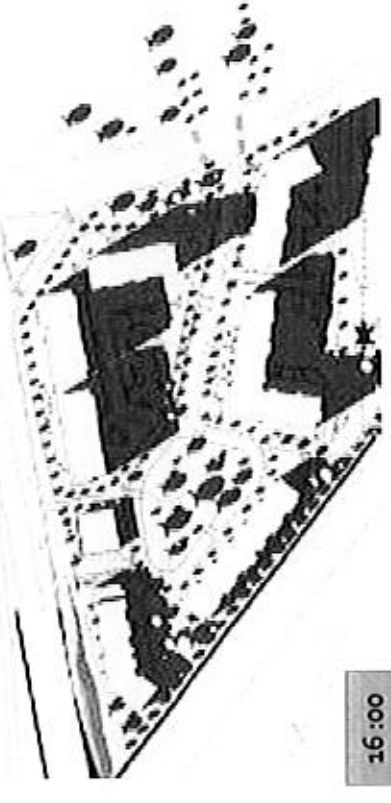
9:00



11:00



14:00



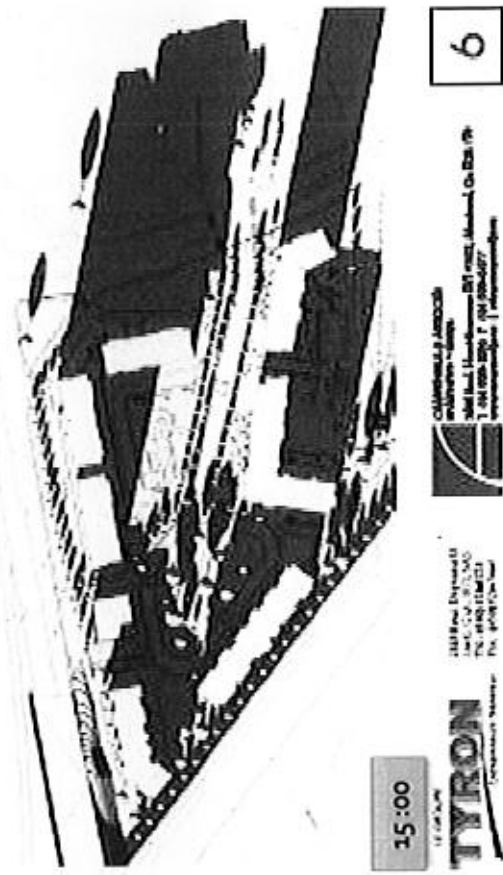
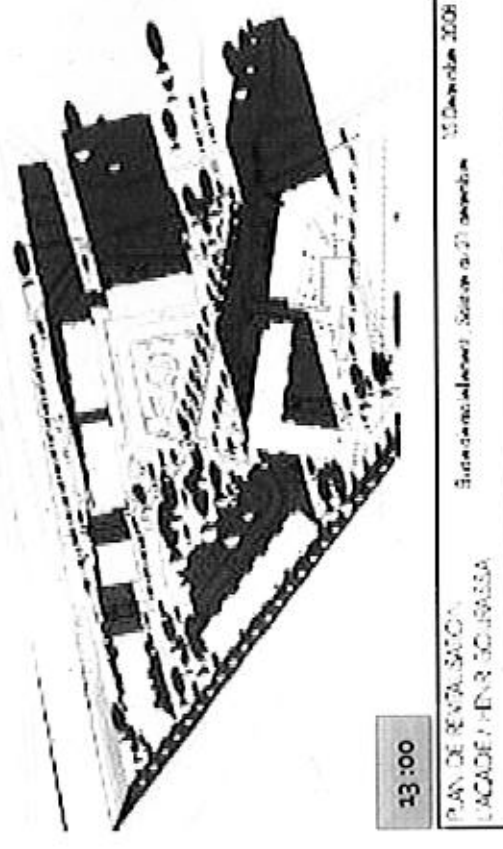
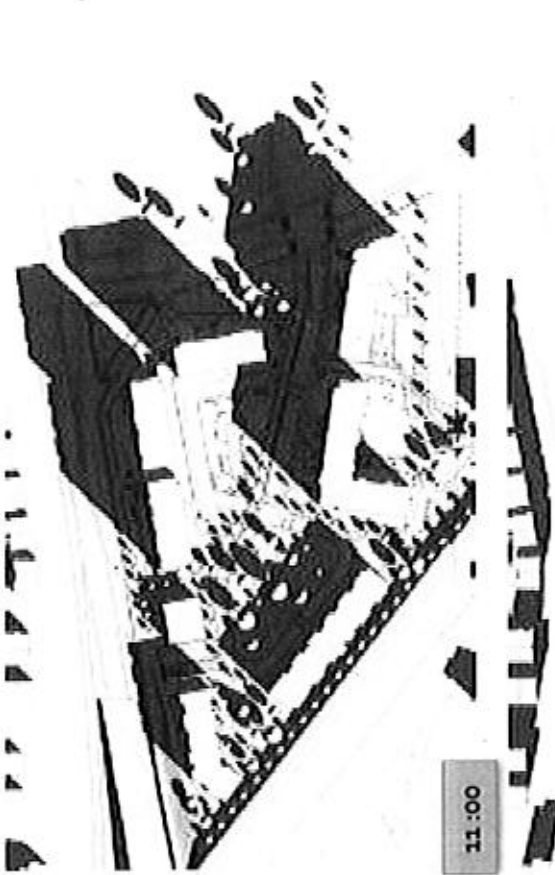
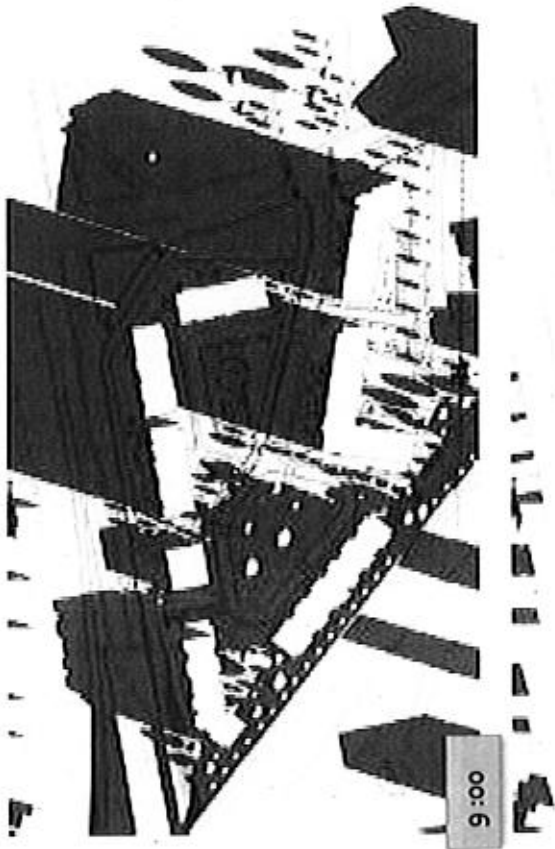
16:00

PLAN DE RÉVÉLATION
 Étude d'ensoleillement - Solstice du 20 juin
 15 Décembre 2008

TYRON
 1000 Rue Principale
 Laval, Québec H7V 1A1
 Tél. 514 853-1111
 Fax 514 853-1112

COLLEGE DE LA SAINTE-FAMILLE
 1000 Rue Principale
 Laval, Québec H7V 1A1
 Tél. 514 853-1111
 Fax 514 853-1112

Étude d'ensoleillement : Solstice du 21 décembre

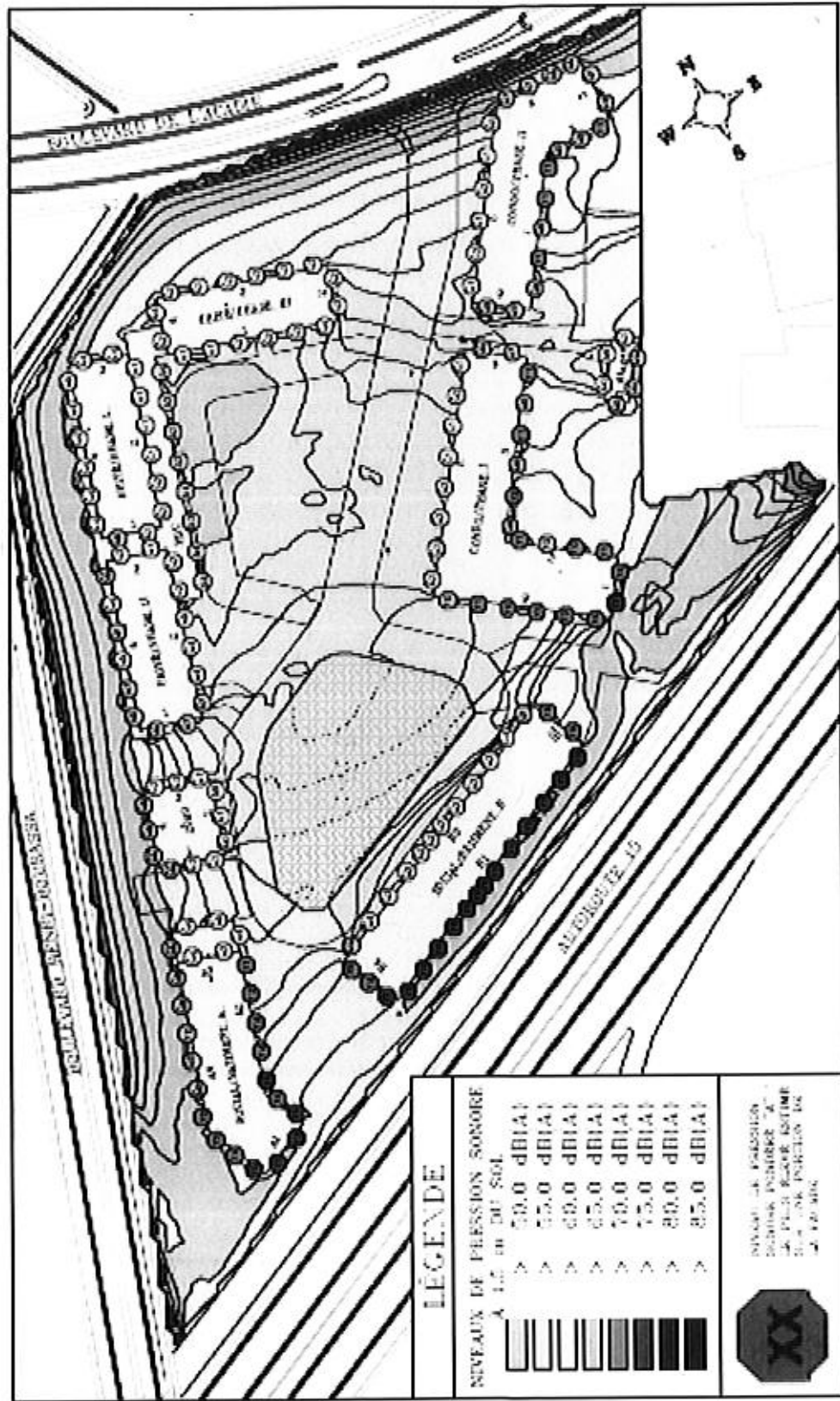


PLAN DE RÉALISATION
L'ACADÉMIE DES SOUSSES
Étude d'ensoleillement : Solstice du 21 décembre 15 Décembre 2008

TYRON
CONSEILS EN ARCHITECTURE
1188 Ave. Du Parc
Montréal, Québec H3A 2K4
TÉLÉPHONE : 514 392-1111
FAX : 514 392-1112
www.tyron.ca

6

Annexe 2 : Étude acoustique



NIVEAUX DE PRESSION SONORE ESTIMÉS À 1 M DES FACÈDES ET À 1,5 M DU SOL
DU FUTUR PROJET - BARRIÈRE 6 M - 03 DÉCEMBRE 2008

Source : Office de consultation publique de Montréal (2009), document 3-8, Mise à jour des études acoustiques à partir des plans de site révisés soumis en date du 3 décembre 2008, figure 2.

1.1 Normes canadiennes visant la construction résidentielle en zone de bruit urbain

Les critères les plus couramment utilisés au Canada pour analyser le climat sonore d'un site en fonction d'une occupation résidentielle sont ceux développés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui apparaissent dans la publication LNH 5183 S2/02 intitulée «*Le bruit du trafic routier et ferroviaire: ses effets sur l'habitation*». Parmi ces critères, ceux qui concernent le bruit routier irradié dans les aires extérieures peuvent être résumés ainsi:

- a) Les bruits de circulation automobile et ferroviaire ne devraient pas excéder le niveau $L_{Aeq(24 \text{ heures})} = 55 \text{ dB(A)}$ dans les espaces de séjour ou de récréation situés à l'extérieur* (balcon, cour extérieure, etc.).

*Note: Il est admis dans les critères de la SCHL que * même si les niveaux de bruit des espaces libres sont supérieurs à 55 dB(A) , ils ne sont pas automatiquement rejetés comme lieu d'agrément+. D'autre part, il est intéressant de noter que dans l'application des critères de la SCHL par la municipalité de Vancouver, il semble qu'on tienne rarement compte des niveaux sonores irradiés sur les balcons. On considère en effet que le critère de $L_{Aeq(24 \text{ heures})} = 55 \text{ dB(A)}$ est inatteignable sur les balcons d'un très grand nombre d'édifices localisés en milieu urbain.

- b) La SCHL décourage le développement de sites sur lesquels le niveau sonore moyen intégré sur vingt-quatre heures excède $L_{Aeq(24 \text{ heures})} = 75 \text{ dB(A)}$.

Annexe 3 : Étude de qualité de l'air extérieur

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de la qualité de l'air extérieur a été demandée par la SHDM dans le but de connaître si la qualité de l'air est acceptable pour les futurs habitants des immeubles des logements.

Cette étude limitée sur une courte période d'un mois nous a permis de constater les points suivants :

- Les contaminants, ozone et monoxyde de carbone, reliés au trafic routier ne dépassent pas les normes de la Ville de Montréal.
- Les concentrations de particules totales dépassent la norme de 24 heures pendant deux journées sur une période de 4 semaines.
- Les concentrations de particules fines PM_{2,5} dépassent la norme de 24 heures pendant quatre journées sur une période de 4 semaines.
- Il y a 20 dépassements de la norme de 3 heures pour les particules fines PM_{2,5} sur une période de 4 semaines.

Cette étude limitée montre que la plupart des contaminants (ozone, monoxyde de carbone, particules totales) ont des concentrations acceptables pendant un des pires mois de l'année au point de vue du trafic routier. Il y a des dépassements de particules fines sur plusieurs périodes et sur plusieurs jours. Les dépassements sont cependant comparables à ceux de toute la ville de Montréal sur une période d'un an.

Recommandations :

Pour réduire l'exposition des futurs habitants aux particules fines PM_{2,5} et aux particules totales, nous recommandons les mesures préventives suivantes :

- Érection d'un mur barrière entre l'autoroute et les habitations.
- Installation des filtres à efficacité élevée (de MERV-10 et plus) pour tous les systèmes de ventilation mécanique desservant les habitations.

b) Poussières fines (PM_{2,5})

Les poussières les plus nuisibles pour la santé humaine sont les poussières dont le diamètre moyen est inférieur à 2,5 microns. On les désigne par l'abréviation PM_{2,5}. Ces particules peuvent pénétrer profondément dans les poumons et causer des problèmes respiratoires aux populations sensibles (personnes âgées, malades, enfants, etc.)

Annexe 4 – Circulation sur le site

Nombre de stationnement sur le site			
Bâtiments du projet	Nombre de logements	Ratio d'unité de stationnement par logement	Nombre d'unités de stationnement
Logements sociaux	250	0,27	68
Condominiums	447*	1,04	465*
Résidence pour personnes âgées	600	0,50	300

* Le nombre de logements de condominiums ayant changé depuis l'étude d'impact sur les déplacements (décembre 2008), un ajustement a été fait du nombre de logements en fonction de celui indiqué dans le rapport de la consultation publique (juin 2009) et le ratio d'unité de stationnement par logement est celui indiqué dans l'étude d'impact sur les déplacements.

Déplacements générés sur le site du projet

Génération des déplacements	Nombre de logements	Taux moyen par unité de logement	Nombre de déplacements	Entrants	Sortants
Matin					
Bâtiment résidentiel existant	27	0,3	8	2 (0.31)	6 (0.69)
Logements sociaux	223	0,3	67	21 (0.31)	46 (0.69)
Condos abordables	447*	0,34	152*	29 (0.19) *	123 (0.81) *
Résidence pour personnes âgées	600	0.08	48	22 (0.45)	26 (0.55)
Total des voitures			275	74	201
Total des voitures autour du parc**			123	45	78
Soir					
Bâtiment résidentiel existant	27	0,39	11	6 (0.58)	5 (0.42)
Logements sociaux	223	0,39	87	50 (0.58)	37 (0.42)
Condos abordables	447*	0,38	170*	105 (0.62)*	65 (0.38)*
Résidence pour personnes âgées	600	0.11	66	40 (0.61)	26 (0.39)
Total des voitures			334	201	133
Total des voitures autour du parc**			164	96	68

L'étude utilise les taux du Trip Generation 7th edition (2003) de l'ITE pour estimer les déplacements que va générer le nouveau projet.

* Le nombre de logements de condominiums ayant changé depuis l'étude d'impact sur les déplacements (décembre 2008), un ajustement a été fait du nombre de logements en fonction de celui indiqué dans le rapport de la consultation publique (juin 2009) et le ratio d'unité de stationnement par logement est celui indiqué dans l'étude d'impact sur les déplacements.

** Afin d'estimer les déplacements autour du parc, une addition a été faite des déplacements des logements sociaux et des résidences pour personnes âgées (chiffres en vert) puisque l'entrée de leur stationnement intérieur nécessite un passage autour du parc. Ces nombres n'incluent pas les autres visiteurs et les parents qui viendront chercher les enfants à la garderie et qui devront passer autour du parc.

Annexe 6 : Consultation publique

Thème	Nombre d'interventions recensé	Interventions
Environnement	31	<p>L'aménagement du parc doit se faire après la première phase de construction</p> <p>Les nouveaux arbres qui seront plantés devront être matures</p> <p>La plantation des arbres peut diminuer les pollutions et nuisances</p> <p>Le mur antibruit doit être construit et le parc aménagé avant que les résidents déménagent</p> <p>Le lien vert avec le parc Marcelin-Wilson que permet le trottoir élargi</p> <p>L'installation d'équipements permettant de développer des habitudes environnementales (recyclage, compostage)</p> <p>L'aménagement de jardins communautaires ou collectifs</p> <p>La sauvegarde du caractère paisible du site</p> <p>L'aménagement de toits verts</p>
Vie communautaire	20	<p>Le parc à l'usage des résidents du quartier</p> <p>L'enclavement permet une vie de quartier</p> <p>Un village urbain</p> <p>La mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle</p> <p>L'utilisation équitable du parc par tous les résidents</p> <p>Les espaces de rencontre et la tenue d'activités communautaires</p> <p>Le milieu de vie paisible, agréable, animé et solidaire</p> <p>L'utilisation au maximum du parc</p> <p>Plusieurs espaces communs et les cours communes</p>

Thème	Nombre d'interventions recensé	Interventions
Sécurité	19	<p>Les mesures d'atténuation de la vitesse surtout autour du parc</p> <p>La fermeture de la rue</p> <p>L'éclairage sur la rue et les voies piétonnes</p> <p>Les traverses sécuritaires entre le quartier, le parc Marcelin-Wilson et les arrêts d'autobus</p> <p>Sécuriser la bretelle d'accès du boulevard Henri-Bourassa vers le boulevard l'Acadie</p> <p>Un champs de vision sur l'ensemble du site pour limiter les rassemblements indésirables</p>
Transport actif et collectif	12	<p>Les accès et les couloirs de déplacements piétonniers</p> <p>Les pistes cyclables et les supports à vélos</p> <p>Les horaires des autobus du transport en commun</p> <p>Les deux stations de train de banlieue à proximité du site</p> <p>Les stationnements pour l'organisme d'auto-partage Communauto</p> <p>La promotion du transport actif</p>
Complémentarité avec le parc Marcelin-Wilson	11	<p>Le plan d'usage du parc Marcelin-Wilson</p> <p>La connexion d'une voie cyclable au parc Marcelin-Wilson</p> <p>Le jardin communautaire et autres équipements du parc Marcelin-Wilson</p>

Annexe 7 : Rencontres

Résidants :	Partenaires :	Professionnels :
<p>Rafael Carrillo Hilda Foltax Alain Viger Mohammed Zaatiti Souheng Taing Hilal et Azzouz Khalid Fady El Ariss Patrick Marcoux Abdelmounime Chetaine Mohsen Davari Famille d'Eric Nkurunziza (6) Rachid Alloul Famille de Concepcion Leiva (3) Judy Bochi Tamara Campilli Diljan Abdul Raman Khadra Adan Ikraan Adan Rachid Alloul Alain Dubé Afaf Brek</p>	<p>Richard Blais (Urbaniste à l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville) Henri Scaboro (Agent de développement au CABBC) Geneviève Blouin et deux collègues (ROMEL) Nathalie Fortin, Fabrice Camion, Mireille Foisy-Hotte et Laure Henri (CLIC) Xavier Curnillon et deux collègues et huit jeunes (ICS-Table de concertation Jeunesse Bordeaux-Cartierville – Projet Un milieu ouvert sur ses écoles) Marlaine Zakour (Éco-quartier l'Acadie) Marjolaine Larocque (CSSS et Ressources habitation de l'Ouest) Alain Dubé (Ressources Habitation de l'Ouest) Alain Paquette (Service de Police de la Ville de Montréal) Jean-François Gilker et Nathalie Decroix (Bâtir son quartier) Lazé Leskaj et Ramon Carrasco E. (CACI) Jocelyn Ann Campbell (Conseillère municipale, district de Saint-Sulpice, arrondissement Ahuntsic-Cartierville) Ariane Pichette Neveu (Attachée politique de Maria Mourani) Philippe Lokoka et cinq jeunes (Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville) Julia Davies et Chantale Végas (Direction de l'habitation, Ville de Montréal)</p>	<p>Nancy Audet (Architecte paysagiste à l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville) Rotem Ayalon (Chargée de projet en sécurité alimentaire - CDEC Bordeaux-Cartierville) Charlotte Gaudet (Mousse Architecture de paysage) Fernando de Marco (Architecte) Julie Bélanger (Architecte paysagiste) Annick Blais (Designer associée) Suzanne Gasse (Architecte, Chargée de projet, Développement immobilier, Société d'habitation et de développement de Montréal) Jean-Pierre Dupuis (Groupe Tyron)</p>

Annexe 8 : Propositions

Propositions (idées mentionnées par les répondants)	Résidants	Partenaires	Professionnels
Nouveau parc municipal			
Aires de jeux pour les enfants (glissoires, balançoires, escalade, trampolines)	11	4	4
Espaces de détente et de pique-nique (arbres, fleurs, bancs, tables, barbecues)	11	4	2
Terrains pour des activités sportives (soccer, basketball, criquet, pétanque, fers)	10	3	2
Aires de jeux d'eau (structures hors-sol, jets de sol, piscine, glissades)	9	2	2
Place ou aménagement commémoratif (statue, fontaine d'eau, œuvre d'art, plaque)	8	4	1
Piste ou voie cyclable, de course ou de patin à roues alignées	2	2	2
Lieu de rassemblement (scène, agora, pergola)	1	5	2
Trottoir élargi			
Piste ou voie cyclable	1	1	1
Stationnements pour vélo communautaire (Vélos Bixi ou vélos en libre-service)	1	1	1

Propositions (idées mentionnées par les répondants)	Résidents	Partenaires	Professionnels
Espaces autour des logements sociaux			
Aménagements par les résidents (plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs)	11	1	2
Espaces de détente et de pique-nique (arbres, bancs, tables, barbecues, fontaines)	7	1	
Cours arrière communes et clôturées (accessibles à l'ensemble des résidents du bâtiment, clôtures végétalisées, jeux pour les enfants, pergolas avec des vignes, balançoires pour les adultes)	4	2	
Création de jardins sur les toits (nécessite un accès et des clôtures)	1		
Espaces autour des condominiums			
Jardins communautaires ou collectifs (dans le cas de contamination du sol, les faire dans des bacs ou des pots, jardins ornementaux)	4	1	1
Café-terrasse devant les commerces	1	2	1
Stationnements pour Communauto	1		
Cours arrière clôturées pour le CPE (jeux pour les enfants)	1		
Espaces autour des résidences privées			
Espace de détente (beaucoup d'arbres, tables de jeux de dames ou d'échecs, bancs rapprochés, fleurs)		3	2
Jeux de pétanque ou de fers		2	

Propositions (idées mentionnées par les répondants)	Résidents	Partenaires	Professionnels
Sécurité sur le site			
Traverses piétonnières sécuritaires aux boulevards l'Acadie et Henri-Bourassa (passerelles, passage pour piétons, lumières de circulation)	3	2	
Aménager la rue et le parc pour qu'ils soient sécuritaires pour les enfants	2	1	
Diminution de la vitesse des automobiles (réduction de la voie de circulation par des poteaux, bacs à fleurs, dos d'ânes, îlots fleuris, saillies de trottoir, pavages différents)	1	2	
Lampadaires (allumées toute la nuit sur les chemins piétonniers)	2		
Parc Marcelin-Wilson			
Complémentarité des parcs (terrains gazonnés pour des activités sportives, sécuriser la traverse, identifier les espaces sous-utilisés, sécuriser ces espaces, espaces pour les barbecues)	1	4	